

Gerstheim [Ⓐ] Info

Mars 2023

N°88

Au cœur du Rhin ≡



• *Seniors*

Une centenaire
à Gerstheim p.5

• *Vie Municipale*

Plaques des noms
de rues bilingues p.7

• *Manifestations*

Bistro éphémère p.12-13

RÉTROSPECTIVE



Cercle St-Denis - Spectacle de Danse - 3 décembre 2022



Fête des Seniors - 10 décembre 2022



Concert d'Orgue par Himawari Honda - 11 décembre 2022



Olivier Humbert ancien chef de section médaillé par M^{me} Muller-Bronn - 8 janvier 2023



Les vœux du maire - 8 janvier 2023



MJC Cavalcade Carnaval - 4 février 2023



Les seniors en route vers le bistro éphémère - jeudi 16 février 2023



Carnaval des écoles - 10 février 2023

Le mot du **Maire**



**Chères Gerstheimoisés,
Chers Gerstheimois,**

Le 8 janvier dernier, nous nous sommes retrouvés pour une cérémonie des vœux chaleureuse. Vous étiez très nombreux venus entendre le bilan de notre vie municipale, déguster la galette de nos boulangers et échanger des souhaits entre voisins, amis ou citoyens. Que 2023 nous apporte toute l'énergie nécessaire pour mener à bien nos missions, mais aussi de la sérénité et du temps pour la réflexion.

Il convient d'évoquer quelques projets envisagés pour l'année 2023 :

- Réalisation des travaux de réhabilitation du moulin. Il s'agit de valoriser ce patrimoine industriel en y créant de nouveaux équipements pour notre ville. Ce projet est au cœur du programme « cœur de village » par la réalisation d'un pôle multilingue et d'une médiathèque intercommunale et les travaux sont bien engagés.
- Mise en œuvre du programme de changement des têtes de luminaires extérieurs comme des luminaires intérieurs pour les équiper de la technologie LED.
- Réalisation de travaux pour économiser l'énergie de nos bâtiments. (nouvelle régulation de chaudière, changement de fenêtre,...)
- Lancement d'une étude pour réaliser une production électrique avec des panneaux photovoltaïques afin de l'autoconsommer de manière collective.
- Réfection des toilettes de la maison des associations.
- Réhabilitation du réseau d'eau et d'assainissement de la rue d'Osthouse.

Voilà quelques exemples de ce qui nous occupent - Tout en soulignant que c'est avec vous que Gerstheim entend écrire l'avenir pour devenir une commune toujours plus humaine, attractive et respectueuse de son environnement.

Le rôle d'un conseil municipal est bien de porter des projets, de soutenir les associations, les habitants ou les entrepreneurs de notre territoire. Sachez que nous nous y attachons constamment, dans la limite de l'intérêt général et des possibilités légales et financières.

Nous déployons beaucoup d'imagination et de travail pour aborder les sujets complexes et rencontrons des partenaires riches de créativité. L'avenir de Gerstheim nous le construirons ensemble, en innovant et dans la proximité.

Je remercie tous ceux qui s'investissent à nos côtés professionnellement, par devoir, par passion ou par générosité !

**Votre Maire,
Julien Koegler**
Vice-Président de la Communauté de communes du Canton d'Erstein

- Rétrospective p. 2
- Portraits p. 5
- Vie Municipale p. 6-7 & 10-11
- Environnement p. 8-9
- Manifestations p. 12-15
- Carnet p. 16
- Jeunesse p. 17-21
- Seniors p. 22-24
- Vos élus délibèrent p. 25-29
- Espace d'expression p. 30
- Vie Paroissiale p. 31-32
- Vie Associative p. 33-38
- Commerce p. 39
- Nos amis Allemands p. 39

Mairie de Gerstheim Informations



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI : 8h-12h et 14h-18h

MARDI : 8h-12h

MERCREDI : 8h-12h et 14h-18h

JEUDI : 8h-12h et 14h-18h

VENDREDI : 8h-12h et 14h-18h

MAIRIE DE GERSTHEIM

1 Rue Reuchlin, 67150 Gerstheim

03 88 98 30 20

www.gerstheim.fr

Retrouvez-nous aussi
sur facebook !

@VilledeGerstheim



Nous distribuerons le prochain Gerstheim Info le **3 juin 2023**
Si vous souhaitez faire paraître un article, veuillez nous faire parvenir vos éléments le **1^{er} mai** au plus tard à mairie@gerstheim.fr

Directeur de publication :
Julien Koegler

Comité de rédaction :
Joëlle Wohlschlegel, Sébastien Schueber, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Cathy Schwebel

Conception et mise en page :
Mairie de Gerstheim

Crédits photos :
Didier Hamonier, Gilles Gay, Shutterstock, Cathy Schwebel, Smictom Alsace

Impression :
Imprimerie Kocher Rosheim

Faisons tous preuve de civisme City stade et aires de jeux

Avec l'arrivée du printemps, nous avons tous envie de profiter des équipements communaux extérieurs. Il est rappelé que pour le bien être de tous, les horaires d'utilisation doivent être respectés.



LES HORAIRES :

Du 1^{er} mai au 30 septembre :
de 8h à 20h

Du 1^{er} octobre au 30 avril :
fermeture à 18h

Sont concernés les aires de jeux du Moulin, de la cité EDF et le City Stade.



Nous vous informons que les jeux de ballons sont interdits sur les aires de jeux

*Nous vous remercions de maintenir
ces lieux de loisirs propres et fonctionnels.*

Anne-Sandrine Holzer

Agent communal



Arrivée à Gerstheim il y a bientôt 3 ans, Anne-Sandrine Holzer a rejoint la mairie début janvier. Après avoir travaillé dans la vente et dans le transport public, cette maman de 3 enfants s'est formée dans le marketing digital et site internet, une parfaite combinaison pour intégrer un poste d'accueil et de communication qui a du sens : servir la commune ! Ses expériences professionnelles l'ont rendu ambitieuse et lui ont donné le goût du Challenge. Avec Fanny et Claudine, vous avez une équipe prête à relever tous les défis !

M^{me} Yvonne Suhner

Une Centenaire Gerstheimoise



Toutes nos félicitations à notre alerte centenaire.

Yvonne Suhner née le 16 janvier 1923 à Gerstheim, est la fille de Gustave Lehmann et de Mathilde Thalgot. Elle est l'aînée d'une fratrie de trois enfants dont Robert né en 1924, bien connu à Gerstheim pour avoir exercé de nombreuses années le métier de cordonnier avec son épouse Georgette, dans le magasin de chaussures situé à l'angle de la rue du Rhin et de la rue du Général de Gaulle. La cadette Marthe est née en 1937. Yvonne avait au cours de sa jeunesse, envisagé d'apprendre le métier de sage-femme mais la 2^{ème} guerre mondiale allait tout compromettre. Elle se marie le 22 août 1942 avec Ernest Suhner natif de Gerstheim peu avant qu'il ne soit incorporé de force dans l'armée allemande en octobre de la même année. Ce dernier ne reverra son épouse et sa première fille Hélène née en 1942 qu'à son retour en 1945 après la libération. Elle a donc passé une grande partie de sa jeunesse à travailler activement dans les champs et à la ferme auprès de ses beaux-parents. Une seconde fille, Danielle, est venue agrandir le foyer en 1946. Malheureusement Yvonne a eu la douleur de perdre son époux en 1978, mais a toujours été entourée de l'affection des membres de sa famille qui n'a fait que croître au fil du temps. Elle est la maman de deux filles, mais est aussi quatre fois grand-mère, sept fois arrière-grand-mère et quatre fois arrière-arrière-grand-mère. Le Maire Julien Kogler et un de ses adjoints Thierry Wendling ont rendu visite à Madame Suhner à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui remettre un arrangement floral au nom de la commune de Gerstheim.

Nouveau véhicule pour nos agents



Nous avons réceptionné un nouveau véhicule à destination des services techniques.

Cette camionnette plateau répond aux attentes de nos agents pour réaliser leurs missions au quotidien.

- Celui-ci permettra de tracter l'ensemble des remorques.
- Cet achat auprès du garage Oberlé montre le soutien à nos commerçants.
- Ce véhicule répond aux dernières normes a tipollution Euro 6 en vigueur.



Grand nettoyage de Printemps



Broyage des végétaux 28 et 29 mars 2023

Le service technique utilisera le nouveau broyeur de végétaux les mardi 28 et mercredi 29 mars 2023 pour broyer vos branchages à domicile. Si vous souhaitez profiter de ce service, merci de vous adresser à la mairie une semaine avant cette période afin de prendre rendez-vous.

Tarifs : **22 €** (par demi-heure entamée)
44 € (de l'heure) par agent à disposition

Collecte des déchets verts À compter du 3 avril 2022

La collecte des déchets verts va reprendre du service au printemps.

Comme l'an passé cette collecte s'effectuera sur le parking de la salle des fêtes, tous les lundis soir entre 16h et 18h30 à compter du 3 avril 2023.

Un agent de la commune sera chargé d'accueillir les riverains et pourra venir en aide aux personnes pour le déchargement dans les bennes.

RAPPEL : Seuls les déchets verts de petits calibres ou de tontes sont acceptés.



Passage de la balayeuse 4, 5 et 6 avril 2023

La balayeuse passera

Le mardi 4, mercredi 5 et le jeudi 6 avril 2023

Pour un nettoyage complet des rues de Gerstheim, merci de bien vouloir lui faciliter le passage en dégageant les véhicules de la chaussée.

Rappel : La balayeuse ne fait que les caniveaux. Le démoussage, désherbage et balayage des trottoirs restent à la charge des riverains.

Entretien des arbres/haies

Rappel des réglementations en matière de haies :

- Laisser une distance minimale de 0,50 m de la limite séparative pour les plantations ne dépassant pas 2 m.
- Laisser une distance minimale de 2 m de la limite séparative pour les arbres destinés à dépasser 2 m de hauteur. Le passage sur le trottoir ne doit pas être gêné par les haies !



Plaques des rues en alsacien

Démarches

Que notre Alsace est belle ... avec ses traditions.

C'est lors de la cérémonie des vœux du Maire, le 8 janvier dernier, qu'ont été dévoilées les nouvelles plaques de rues en version bilingue qui seront déployées dans la partie ancienne de notre village. Les habitants pourront y découvrir les anciennes dénominations des rues telles qu'elles étaient inscrites avant 1946 soit en français lorsque l'Alsace était française soit en allemand lorsqu'elle était allemande.

Ces plaques de rues en version bilingue français/alsacien répondent donc à deux critères :

- 1) Nous remémorer nos origines linguistiques.
- 2) Apporter une touche historique en y indiquant l'ancienne dénomination.

Il ne s'agissait donc pas de traduire simplement le nom actuel de la rue.

Mais pourquoi les noms de certaines rues de notre village ont-ils été changés après 1946 ?

Pour répondre à cette question, Il est important de se remettre dans le contexte de l'époque. L'Europe entière sort de six années d'une des guerres les plus dévastatrices que l'histoire ait pu écrire. Ce conflit s'est achevé en 1945 grâce au courage et au sacrifice de milliers de combattants qui y ont laissé leur vie pour que nous puissions vivre librement. Il était donc impensable aux décideurs locaux de l'après-guerre de laisser filer le temps sans leur rendre hommage. C'est pourquoi, par délibération du conseil municipal en date du 24 janvier 1946, il a été décidé à Gerstheim de changer le nom de certaines rues afin d'honorer la mémoire de tous nos libérateurs et de le rappeler aux générations futures en l'inscrivant dans l'espace publique.



(Ex. Rue de la brigade Alsace-Lorraine-Anciennement Rue du Rhin/Rhinstross). D'autres anciennes rues ont aussi changé de nom mais pour des motifs différents (Ex. Rue Reuchlin, du nom de l'ancien pasteur né à Gerstheim en 1693, grand professeur de théologie à l'université de Strasbourg-anciennement Grand'Rue/ Langstross avant 1880) .

Le nom de la commune en version alsacienne sera aussi visible en entrée d'agglomération. On pourra y lire le nom officiel de Gerstheim et notre traditionnel Gerschte placé en dessous. Cet investissement d'un montant total de 10 178,34 € a été subventionné à 50 % par la Collectivité Européenne d'Alsace.



Plantation de jeunes pousses

Comme annoncé dans le Gerstheim-info du mois de décembre 2022, l'opération de plantation d'arbres s'est poursuivie en date du samedi 21 janvier 2023 au matin avec la mise en place de 48 pousses de saules blancs le long du Muhlbach à hauteur de la rue de Provence, ainsi que le long du Kanalele entre le camping et le chemin de promenade du lotissement Unterrieth.

Le but ?

- Freiner l'érosion des berges en créant ainsi des épis naturels.
- Créer des zones d'ombres pour protéger la faune aquatique en été.

Toutes les jeunes pousses ont été habillées d'un filet de protection car le saule blanc est assez apprécié des ragondins.



Déchetterie de Boofzheim

Horaires de la déchetterie de Boofzheim, rue de Daubensand.

Toute l'année:

- Du mardi au samedi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
- **Fermée les jours fériés**



La carte Optimo



Elle est nécessaire pour se rendre dans l'une des 8 déchetteries du territoire.

L'accès y est gratuit pour les particuliers dans la limite de 24 passages par an (au-delà, chaque passage est facturé 5 €).

Pour demander votre carte, rendez-vous sur le site du SMICTOM www.smictom-alsacecentrale.fr ou par téléphone au **03 88 92 27 19**.

Pensez aux autres points de collecte

- Bacs : papiers et emballages recyclables
- Bornes biodéchets
- Bornes sur les points de vente pour les piles, ampoules, néons.
- Bornes relais Emmaüs : pour les gros meubles en bon état, vous pouvez appeler Emmaüs au **03 88 82 05 24** pour qu'ils viennent les chercher gratuitement chez vous.
- Bornes à verres : bouteilles et pots en verre
- Bornes à vêtements

Les dépôts doivent être effectués de façon à ne pas provoquer de nuisances sonores pour le voisinage. De ce fait, l'utilisation des conteneurs est réglementée.

Le dépôt est autorisé les jours ouvrables de 8h à 20h et le dimanche de 10h à 12h.

Les horaires sont visibles sur le panneau, merci de les respecter.

Économie d'énergie

A Gerstheim, nous recherchons les économies des énergies depuis de nombreuses années. Ce travail de fond nécessite une connaissance parfaite de l'ensemble des bâtiments communaux en termes de fonctionnement et d'utilisation. Il faut aussi connaître à l'heure près, la présence effective des utilisateurs afin de chauffer ou de faire tourner les nombreuses centrales de traitements d'air, uniquement lors de l'utilisation des locaux.

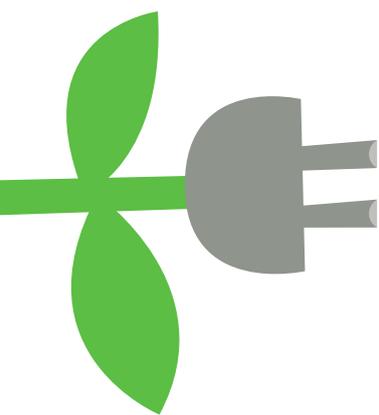
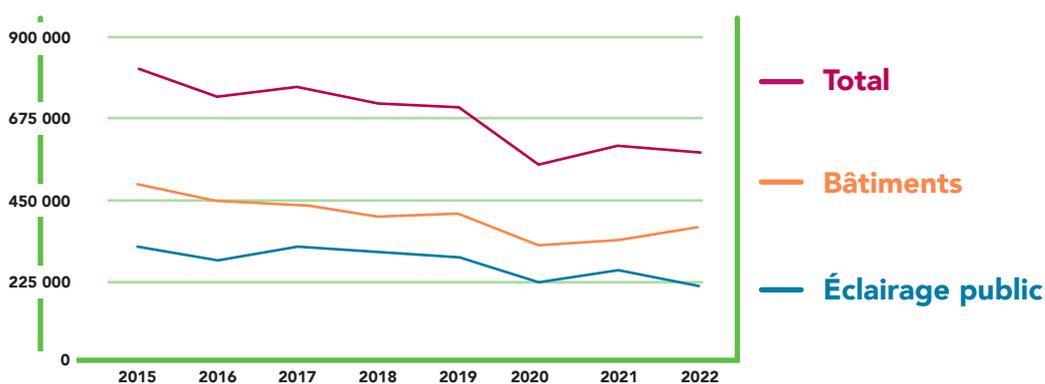
Au niveau de l'électricité, en 2022, l'ensemble de nos équipements communaux ont consommé 581 395 kWh au total. Depuis 2015, nous avons réalisés 28,33 % d'économies sur les kWh consommées (811 228 kWh en 2015). Grâce à ces économies, nous limitons fortement l'impact inflationniste des énergies. En 2016, nous avons payé 116 128 euros contre 138 469 euros en 2022 soit une hausse maîtrisée de 22 341 euros.

Au niveau de l'éclairage public, nos investissements en luminaires LED, ont permis une baisse de 35,45 % en 6 ans malgré l'extension du réseau sur cette même période notamment l'extension du lotissement Bancalis, rue René Koechlin ainsi que la piste cyclable proche de nos équipements sportifs et scolaire.

Pour les bâtiments, nous avons réalisé 24,68 % de baisse en 8 ans grâce aux nombreux luminaires LED installés, aux détecteurs automatiques de présence et à l'optimisation de nos centrales d'air.

Pour les prochaines années, nous continuerons nos investissements sur l'éclairage public et l'éclairage de nos bâtiments. En 2023, nous nous engageons à réaliser un nouveau programme de changement des têtes d'éclairage en LED sur nos lampadaires extérieurs. Dans nos bâtiments, nous devons supprimer l'ensemble des luminaires néons ou fluocompact pour les remplacer par la technologie LED.

Consommation électrique Commune de Gerstheim



Alerte grippe aviaire

Depuis fin janvier, le virus de l'influenza aviaire a été détecté dans la faune sauvage notamment sur des mouettes rieuses, en différents points de la région Grand Est.

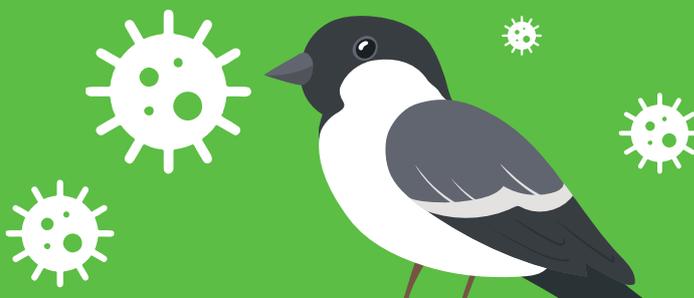
RAPPEL :

La consommation de viande, de foie gras et d'œufs – et plus généralement de tout produit alimentaire à base de volaille – ne présente aucun risque pour l'Homme.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages, y compris les plumes et les déjections. Ne ramassez et ne touchez pas les oiseaux sauvages, malades ou morts. N'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques.

Pour les possesseurs d'oiseaux:

- > Mettez vos volailles à l'abri ou mettez des filets de protection sur votre basse-cour afin d'éviter les contacts avec les oiseaux sauvages;
- > Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention;
- > Si une mortalité anormale est constatée: Conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire.



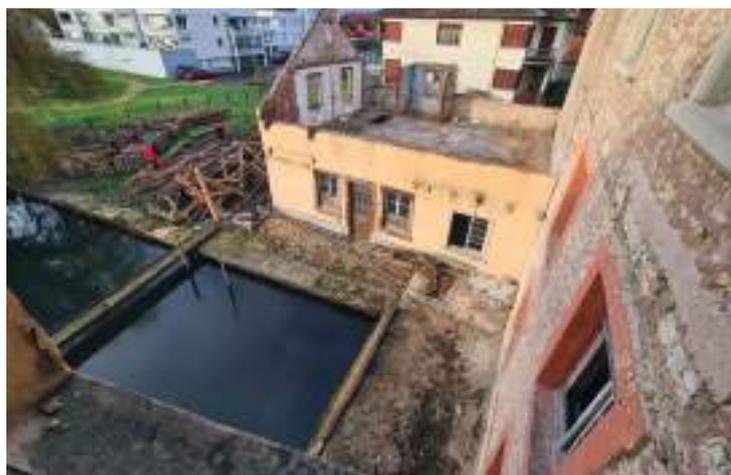
Rénovation des bâtiments de l'ancien Moulin

Les travaux ont démarré

Le chantier de rénovation des bâtiments de l'ancien moulin a débuté à l'automne 2022 et a atteint son rythme de croisière ce mois de février.

Les travaux lourds de démolition et de déblaiement sont terminés pour entrer prochainement dans une phase de second œuvre.

Un point très important a été apporté, lors des études, à l'économie d'énergie du futur bâtiment finalisé, afin d'atteindre les plus hautes performances en matière d'isolation et les plus basses en terme de consommation d'énergie.



Les études ont été très poussées en ce qui concerne :

- L'isolation des murs extérieurs, de la toiture et du plancher bas ;
- L'installation de fenêtres performantes en double vitrage ;
- Le traitement de l'étanchéité à l'air du bâtiment ;
- La mise en place d'une ventilation mécanique pour assurer une bonne qualité d'air tout en récupérant de l'énergie (ventilation double flux).



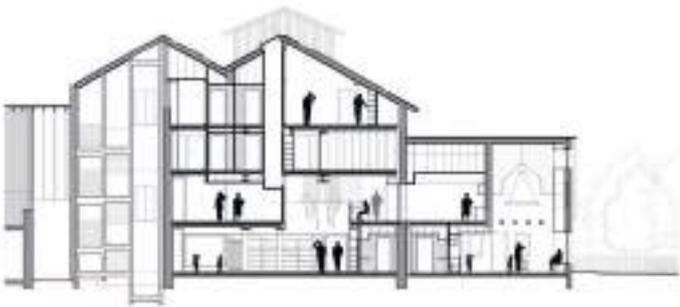
Les murs du Moulin sont en pierre ou en brique et les planchers intérieurs sont en bois, il faut donc être vigilant lors du choix de l'isolation de ces parois anciennes pour ne pas perturber le fonctionnement hydrique du bâtiment. En effet, elle peut engendrer des problèmes de condensation et de dégradation structurelle si elle n'est pas réalisée correctement. Les murs existants sont donc isolés avec des blocs isolants en béton cellulaire d'origine 100% minérale. Cela permet aux parois de respirer et ainsi d'évacuer les excès de vapeur d'eau ce qui garantit la durabilité du bâti. Labelisé Nature Plus, ce matériau n'émet pas de substances nocives dans l'air.

Il existe en France une réglementation thermique (RT) pour la rénovation des bâtiments. Elle impose une consommation énergétique maximale à ne pas dépasser pour limiter le nombre de passoires énergétiques. Le calcul réalisé pour la rénovation du Moulin indique que le bâtiment consommera 70% d'énergie en moins par rapport au seuil maximum de la réglementation. De plus, il atteint également les niveaux de performance du label BBC rénovation (Bâtiment Basse Consommation).

Cette rénovation a également été conçue et étudiée pour assurer le confort des occupants durant les périodes chaudes.

Les toitures orientées plein sud seront équipées d'environ 80 m² de panneaux photovoltaïques permettant de produire de l'électricité tout au long de l'année.

Le bâtiment produira donc de l'énergie renouvelable, mais il en utilisera également pour son chauffage grâce à l'utilisation d'une chaudière bois fonctionnant aux granulés (pellets). Cette énergie verte permettra ainsi un gain d'émission de 7190kg annuel de CO₂.



MANIFESTATION



Bistro éphémère
10 au 18 Février 2023





La commune et le comité des fêtes remercient l'ensemble des participants et les bénévoles des associations qui ont contribué à la réussite de cette semaine festive et gourmande. Merci à Rémy Klipfel d'avoir été le référent de cette licence IV pendant toutes ces années. Vous pouvez retrouver les vidéos de la manifestation sur www.benfild-rhinau-tv.fr



Agenda

ÇA SE PASSE À GERSTHEIM !

MARS



Dimanche 5 mars
COURS D'AVICULTURE

- 📍 Espace Loux
- 🕒 7h à 17h

Voir p.36

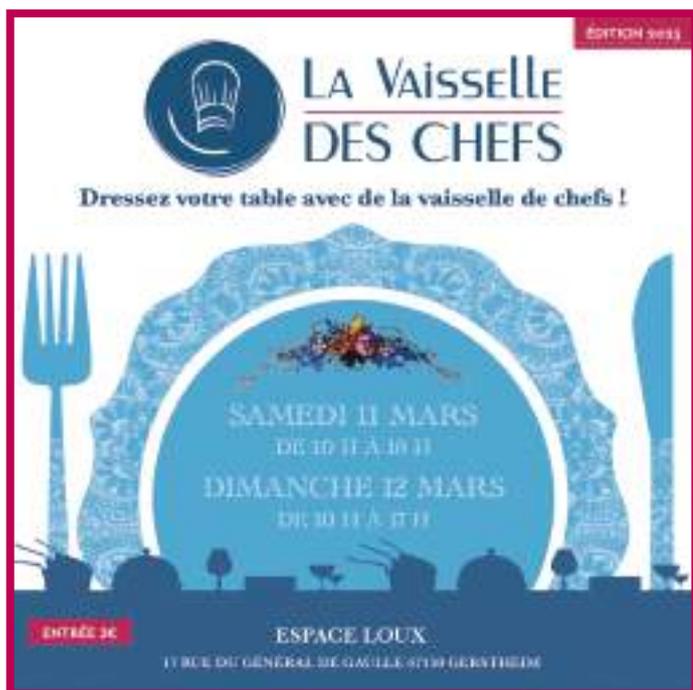


Dimanche 19 mars
FÊTE DU PRINTEMPS

- 📍 Parking du gymnase
- 🕒 **Marche Solidaire** 9h - 15h30
- 🕒 **Marché de Pâques** 10h - 17h

Voir p.40

» ZOOM SUR...



Samedi 11 mars

- 📍 Salle des Fêtes
- 🕒 10h - 18h

Dimanche 12 mars

- 📍 Salle des Fêtes
- 🕒 10h - 17h

Vente écoresponsable de vaisselle de restaurants

Les grands chefs, étoilés ou non, renouvellent régulièrement leur vaisselle. Assiettes, verres, couverts, argenterie, vasques à champagne, nappes... autant de trésors entreposés dans les remises ou greniers, parfois depuis plusieurs générations. C'est l'occasion de leur donner une seconde vie. Cette démarche s'inscrit dans le paysage de la nouvelle économie circulaire.



Mardi 21 mars

- 📍 Espace Loux
- 🕒 20h

Au programme :

Décèler les risques d'accident vasculaire cérébral pendant la conférence organisée par Valérie Wolff, la chef de service de l'unité neurovasculaire de l'hôpital de Haute-pierre.

AVRIL



Dimanche 2 avril
CONCERT CONCORDE
ET HAPPARANKA

- 📍 Salle des fêtes
- 🕒 15h

Voir p.36



Samedi 16 avril
COURS DES ARBORICULTEURS

- 📍 Au verger école
- 🕒 9h

Voir p.35



Dimanche 16 avril
BOURSE AUX
VÊTEMENTS/JOUETS

- 📍 Espace Loux
 - 🕒 8h30 à 15h
- Par L'apeg

Voir p.37



Samedi 22 avril
REPAIR CAFÉ

- 📍 Salle des Fêtes
- 🕒 10h à 17h

Venez tous faire réparer
vos objets défectueux.
Ne les jeter pas
systématiquement.

Contact: Repair.ill@orange.fr

MAI



Lundi 1^{er} mai
MARCHE MAÏKUR

- 📍 Chalet des Pêcheurs
- 🕒 8h45

Organisée par l'AAPPMA



Lundi 8 mai
CÉRÉMONIE

- 📍 Monument aux morts
- 🕒 17h



Dimanche 14 mai
FÊTE DES ASPERGES

- 📍 Salle des Fêtes
- 🕒 12h

Organisée par la Paroisse
Catholique

Voir p.31



Lundi 25 mai
CONCOURS DE BELOTE

- 📍 Salle des Fêtes
- 🕒 13h

Organisée par l'Âge d'or

JUIN



FÊTE DES MÈRES
Dimanche 4 juin

- 📍 Salle des Fêtes
- 🕒 11h

Organisée par la Paroisse
Protestante

Voir p.32



SPECTACLE DE DANSE
Samedi 17 juin

- 📍 Salle des Fêtes
- 🕒 18h à 20h

Organisée par
le Cercle S^t Denis
Réservation au
06 87 51 98 89

Noces de palissandre (65 ans)

26.04.2023 SCHELLER Gaby et DOLLE André

Noces de diamant (60 ans)

25.05.2023 SCHWAENTZEL Marie-Claire et BOSSERT Bernard
 31.05.2023 ALBRECHT Bernadette et PACK Rémy
 07.06.2023 KELLER Hélène et FUCHS Eugène

Noces d'or (50 ans)

21.04.2023 PAROUTY Brigitte et DEMONCHEAUX Christian
 04.05.2023 ARBOGAST Nicole et OBERLE Patrice
 12.05.2023 CHAPERON Brigitte et MATHIEU Marius

Anniversaires

27.04.2023	90 ans	Yvonne BRONN	03.06.2023	80 ans	Béatrice HARTER
28.04.2023	80 ans	Emile THALGOTT	09.06.2023	90 ans	Fernand GASSER
01.05.2023	85 ans	Alice MOLINA	11.06.2023	85 ans	Josèfa KREMPP
15.05.2023	90 ans	Gaby DOLLE	14.06.2023	90 ans	Madeleine HAAS
22.05.2023	85 ans	Roger EIGNER	16.06.2023	80 ans	Jacqueline SMAHO
31.05.2023	95 ans	René KLIPFEL			

Naissances

27.11.2022	Charlotte SIMON	1 rue de Lorraine
19.12.2022	Sullyvan LAURENT	69 rue Brigade Alsace Lorraine
20.12.2022	Ela ESEN	1 rue des Tulipes
26.12.2022	Léna STUTZ	6 rue de la Fabrique

Décès

01.12.2022	BRONN Edmond	31.12.2022	KELLER née FURST Christiane
13.12.2022	SOMMER née WOERTH Nicole	21.01.2023	LEHMANN née GASSER Georgette
11.12.2022	KANNENGIESER Roger	23.01.2023	RIEGER née MEYER Brigitte
16.12.2022	DANICHER née WANTZ Alice	26.01.2023	COLLINO Dominique
22.12.2022	MUNIER Paulette	28.01.2023	EGGERMANN née TRON Elisabeth
25.12.2022	KELLER Georges	05.02.2023	STUTZMANN née LENZE Lucie

École maternelle

La mission des lutins farceurs

Cet hiver, les petits lutins de la classe bilingue de maîtresse Julie ont réussi une incroyable mission. Après avoir eu la visite du lutin farceur dans leur classe, il leur a été demandé d'essayer de faire aimer Noël au lutin Grinch, le plus grincheux des lutins. Courageux, les écoliers ont décoré la classe, entonné des chants de Noël, travaillé avec assiduité, afin de remplir cette mission, demandée par Gandalf, le chef des lutins de la forêt. Peut-être l'avez-vous déjà rencontré dans le parcours de santé ? Grâce à leur bonne volonté, les élèves de maîtresse Julie ont réussi cette mission ! Pour les remercier, Gandalf les a conviés dans une forêt. C'est autour d'un feu, avec les lutins de la sécurité (un grand merci à eux !), que Gandalf a énuméré toutes les bonnes actions des élèves. La rencontre s'est terminée autour d'un bon goûter au coin du feu, où Louise et Ellia ont pu souffler leurs 5 bougies. La magie de Noël existe, même à Gerstheim !



École élémentaire

Rencontres d'écrivains

L'Académie de Strasbourg organisait du 6 au 10 février 2023 des "Rencontres d'écrivains" auxquelles ont candidaté certaines classes de l'école. Ce temps fort, dédié aux livres, offre aux élèves le plaisir de découvrir la littérature vivante et de partager un moment festif et privilégié avec un auteur-illustrateur. Les classes de CP, CM1/CM2 monolingues ainsi que les élèves de l'ULIS ont eu la chance d'accueillir Monsieur Christian Voltz le 10 février. Il leur a expliqué le processus de création d'un livre, montré sa façon particulière et éphémère d'illustrer. Les enfants ont ainsi pu voir en direct la naissance d'un personnage créé de "bric et de broc" comme dans ses albums étudiés en amont. Puis chacun a pu s'essayer à la création de personnages éphémères. Un moment fort autour du livre, de la lecture, priorité des programmes et de notre projet d'école, ouvrant de nombreuses pistes d'exploitation au retour des vacances !



Nuit de la lecture

L'école élémentaire a participé à la nuit de la lecture sous la forme d'une après-midi de lecture. Le thème de cette année était la peur et le noir. Les enfants ont pu partager des ateliers de lectures sous la tente, de parcours dans le noir, de monstres et de jeux de société. Tonton Michel a également participé à l'animation avec des histoires et des chants.



Carnaval à l'école

Vendredi 10 février, à la veille des vacances d'hiver, les enfants de l'école primaire se sont retrouvés pour fêter carnaval. Les plus petits de la maternelle sont venus rejoindre les plus grands pour partager un bon moment et montrer leurs costumes. Pirates, princesses, policiers et autres personnages réels ou fantastiques ont pu danser et chanter sous un soleil radieux, avant de déguster un beignet.



Collège Gerstheim

Brevet

Les lauréats du Diplôme National du Brevet des collèges de Gerstheim, session 2022, ont été conviés à la cérémonie de remise des diplômes mardi 10 janvier 2023



Carnaval

Vendredi 10 février, les élèves du Conseil de Vie Collégienne ont invité élèves et adultes de l'établissement à fêter carnaval



Maison de retraite

Des élèves du Conseil de Vie Collégienne se sont rendus deux fois à la maison de retraite de Gerstheim pour des après-midi gâteaux de Noël et jeux de société



Sortie à Scherwiller

Jeudi 2 février, les éco-délégués et les élèves du Conseil de Vie Collégienne ont été invités par le SMICTOM à une sortie à Scherwiller pour visiter un chantier d'insertion et les locaux d'Emmaüs



Conseil Municipal des Jeunes - Cmj Gagnants des lettres de Noël

Bravo à Léo, Antoine, Lia, Anna et Camille qui ont gagné le concours de dessin organisé par le CMJ !

Ils ont reçu de jolis présents de la part du Père Noël !

Pour rappel, à l'occasion du concours de dessin réalisé par le CMJ lors du Marché de Noël, les enfants ont pu écrire une lettre ou faire un dessin, puis les déposer dans la boîte à lettres spéciale destinée au Père Noël.

Ainsi le Père Noël, avec l'aide de son fidèle acolyte Rodolphe, a choisi les 5 plus beaux dessins à mettre sur sa cheminée.



Boîtes de Noël

Le village de Noël de Gerstheim a fait appel à la générosité de ses villageois et a réussi à récolter 46 boîtes de Noël pour les plus démunis !

#GerstheimSolidaire #noël2022



CMJ au village de Noël

Les jeunes du CMJ ont participé activement au village de Noël avec un stand de croque-monsieur dont les bénéfices ont été versés à hauteur de 250€ à la SPA de Strasbourg. Ils ont également animé la crèche vivante.



Les lauréats du concours du chemin des crèches et décoration de Noël organisés par le Comité des fêtes :

- 1^{er} prix : La savonnerie de la forge
- 2^{ème} prix : M^{me} Fischer Valérie
- 3^{ème} prix : M. Maël Querrec
- 4^{ème} prix : Le périscolaire de Gerstheim

Les Lauréats ont reçu un bon d'achat de 30 à 50 € selon le prix gagnés valable dans les commerces locaux.

» Faire garder votre enfant

Périscolaire / Accueil de loisirs
Les Cigognes,
1 rue des Cigognes
Tél : 03 88 68 29 15
periscolaire.gerstheim@
cc-erstein.fr

Le périscolaire « Les Cigognes » accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans et dont les parents résident en priorité, sur le territoire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

L'accueil des enfants se fait sur 3 périodes :

- PÉRISCOLAIRE : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h25 à 13h30 et de 15h50 à 18h30
- Mercredis (hors vacances scolaires) de 8h à 18h30
- Accueil de loisirs sans hébergement (vacances scolaires) du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Pour toute information vous pouvez contacter

Sabrina Bronner - Responsable éducatif du Site périscolaire et extrascolaire de Gerstheim.

Atelier Noël 2022

Le vendredi 9 décembre, l'équipe d'animation a organisé un marché de Noël avec différents ateliers pour tous les enfants au sein de la structure. Le chocolat chaud était de rigueur pour le goûter. Il s'agissait de notre première édition que nous poursuivrons cette année. Ce fut un beau projet qui s'est concrétisé ! Bravo encore à toute l'équipe d'animation et aux participants !

● Spectacle Noël 2022

Notre dernier spectacle sur scène datait de décembre 2019. En effet, nous avons réalisé 2 spectacles sous forme de vidéo en 2020 et 2021 pour garder le lien avec toutes les familles et valoriser les enfants.

Pour le plus grand plaisir de notre équipe d'animation, nous avons pu remonter sur scène avec les enfants pour offrir un spectacle d'1h30. Le père-noël a fait voyager les familles grâce à sa machine à remonter dans le temps pour faire découvrir différentes époques telles que les dinosaures, l'Égypte, les Chevaliers, les Années 70 et le futur... et de nombreuses surprises de l'équipe d'animation. Une centaine d'enfants sont montés sur scène pour le plus grand bonheur des familles. La salle était comble, plus de 200 personnes étaient présentes. Quelle ambiance !!! Toute l'équipe d'animation remercie sincèrement tous les enfants pour leur participation à ce beau spectacle de Noël.

Nous remercions également la commune pour la mise à disposition de cette magnifique salle des fêtes et tout le matériel dont nous avons besoin, ainsi que les agents communaux pour toute la décoration.

N'oubliez pas de nous suivre sur notre page Facebook Périsco Les Cigognes.



● Notre accueil de loisirs d'hiver

Du 13 au 17 février 2023, les enfants ont pu découvrir la culture du Japon, quelques jours au péri du soleil levant car l'épée du Général Tao avait mystérieusement disparue...

Un grand jeu "les mystères de Tokyo" a permis de retrouver l'épée dérobée. Les équipes devaient réussir toutes les épreuves de Maître Takaraté, Sensei Calvishin, M^{me} Kayogi, M. Leedélivre, M^{me}. Toreda et M. Rialo, pour gagner un indice sur le suspect. Pour les remercier d'avoir retrouvé l'épée, le maître de Tokyo nous a envoyé des bonbons en récompense aux enfants. Un repas japonais a été confectionné par les enfants ! Quelle belle découverte !

Du 20 au 24 février 2023, les enfants ont pu partir à l'aventure dans les pays nordiques, à la rencontre des Vikings. Différents ateliers ont permis de fabriquer des casques de vikings, des épées, des boucliers et même un drakkar. Pour les plus gourmands, un atelier beignets d'aventuriers était prévu pour le goûter viking.

Suite aux prochaines aventures !!!



Animation jeunesse Fdmjc Alsace Action prévention harcèlement

Le mercredi 23 novembre, a eu lieu un projet de prévention autour du thème du harcèlement, une vingtaine de jeunes de la CCCE ont participé à l'action au cinéma de Benfeld avec visionnage de court métrage et des débats.

Le soir, un temps a été mis en place pour permettre aux parents d'échanger sur un sujet qui n'est pas facile.



En novembre, Gaël Schmitt est intervenu en soutien de l'animateur de Rhinau dans le cadre d'un projet de prévention, « la bête noire », autour du thème du harcèlement au collège de Rhinau, avec 8 demi classes de 15 jeunes.

Au programme : Cocktail d'activités pour la jeunesse

Soirée jeux de société au bistrot éphémère, Laser Game et ciné, Déco SAJ, Cacao littéraire, rencontre jeux vidéo, local jeunes, marche raquette, atelier cuisine, sortie concert « Les Sweet Lemon Club », Ciné, Macdo, shopping, raclette, loup garou, block out, balade découverte, graff avec le graffeurs Pisko, etc.

Journée Kirrwiller

Trois jeunes de Gerstheim ont participé à un spectacle de Noël à Kirrwiller offert par la Croix Rouge.



Les enfants doivent avoir mangé avant le départ

Les enfants doivent avoir mangé avant le départ

Mardi 27 décembre 2022
Départ à 13h à la Place des Fêtes d'Erstein en bus.
Spectacle à 14h30 et retour aux alentours de 18h à Erstein

au Royal Palace
de KIRRWILLER



Atelier au collège

Chaque jeudi, de 11h45 à 13h l'animateur propose un atelier autour du jeu de société en salle 11 ou 12, en moyenne 15 à 35 jeunes présents.

Chaque vendredi, même lieu et même horaire, l'animateur propose un atelier autour de l'expression et du débat avec les jeunes, on choisit un sujet ensemble et les jeunes débattent entre eux avec l'animateur, (en moyenne 15 jeunes présents).



Si tu as des idées, des envies de projets ou d'activités, viens prendre contact avec ton animateur pour échanger autour de tes envies. Quand les cours sont finis, n'hésite pas à prendre contact avec ton animateur pour venir faire un tour au Local jeunes du SAJ.

Gaël Schmitt

1, Rue Reuchlin
67150 Gerstheim
animationjeunesse.gerstheim@fdmjc-alsace.fr
Tel : 06 79 12 56 25
Facebook et Instagram : Gael Saj

Ehpad le Manoir Animation

La fin d'année 2022 a été riche et dense en différents événements dans les plus pures traditions avec le passage du Saint-Nicolas, la messe œcuménique au temple, la fête de Noël le 14 décembre dans une ambiance musicale. Nous remercions également Nadine Lehmann conseillère municipale pour ses surprises pour nos résidents et nos agents.



La chorale évangélique d'Obenheim a clos les festivités pour l'Epiphanie.



Différents nouveaux partenariats se mettent en place :

avec M. Gay pour des ateliers de modelage... entre autre, M. Metzler pour des ateliers de lecture hebdomadaires, les amis de la chanson pour des après-midi musicales, le collège, pour des échanges intergénérationnels.



Courant mars, la compagnie Actémo théâtre, installée au sein de la Com com d'Erstein durant une période définie, viendra stimuler notre imaginaire pour nous faire construire notre théâtre idéal grâce à un jeu de construction original, en bois. La réflexion sera étayée par un support imagé. Ces moments d'échanges intergénérationnels seront filmés. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. Les réalisations seront exposées dans le hall de l'EHPAD courant juin.

Restauration

Depuis le 1^{er} février, l'EHPAD accueille un nouveau prestataire de restauration. Il s'agit de la société Medirest du Groupe Compass.

En effet, la grande technicité et surtout la nécessité de continuité de service font que la maison de retraite délègue depuis toujours cette prestation à une entreprise spécialisée. Pour permettre d'accroître la qualité des repas des résidents, une consultation avait été lancée fin novembre.

Sur les cinq entreprises candidates, l'établissement a retenu la société Medirest pour son expérience en EHPAD et le projet qualitatif qu'elle propose.

La cuisine sera toujours faite sur place avec des produits frais. William, le chef de cuisine, et Camille, seconde de cuisine, arrivent avec une belle motivation et garantissent une cuisine faite maison.

Succès garanti avec le premier déjeuner qui était une bonne choucroute.



Nouveau membre de l'équipe

Romain Bernard, stagiaire en master 2 en activités physiques adaptées, rejoint Sandrine pour 6 mois et développera des activités sportives afin de maintenir les résidents en grande forme. Ces derniers, seront donc bien préparés, pour les Olympiades inter-établissements, qui seront organisées à Gerstheim au printemps.



3^{ème} étage

L'équipe a eu le plaisir d'intégrer les nouveaux locaux avec des vestiaires modernes et confortables, une grande salle de réunion et de détente, un bureau pour l'animatrice.



Nos seniors bougent

Atelier équilibre plus

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'Age d'Or a reconduit cet atelier plébiscité, dans une ambiance conviviale.

L'animatrice M.Trompeter propose de stimuler l'équilibre, d'augmenter la souplesse et la force musculaire, afin d'être bien dans son corps et sa tête.



Les séances ont lieu

Tous les mercredis

- 📍 Salle 1 de la MJC, 10 rue des Anémones
- 🕒 10h30, pour une durée de 1h

Depuis septembre 2022, un groupe de personnes viennent tous les mercredis à cette séance. Cet atelier a un véritable succès auprès de nos seniors.

Bien vieillir à Gerstheim

Séjour 2023 "seniors en vacances"

À Roquebrune-sur-Argens - 9 au 16 septembre 2023



Découvrez le village vacances des Issambres (La Gaillarde)

Avec un emplacement idéal à 250 mètres de la plage et niché au bord de la colline, le Village Club Miléade vous offre une magnifique vue sur la Méditerranée. Partez à la découverte des trésors de l'arrière-pays varois : les massifs des Maures et de l'Esterel. Venez vous détendre au soleil sur les plages qui longent le littoral.

Ce séjour, organisé par la commune, en partenariat avec le CCAS de Gerstheim et l'ANCV, aura lieu du 9 au 16 septembre 2023. Comme toujours, des activités en plein air (balades, gym douce en plein, pétanque, piscine chauffée) alterneront avec des visites en autocar pour vous faire découvrir le Lavandou et la Corniche des Maures, Grass, Nice, Saint-Raphaël et encore d'autres lieux, sans oublier les découvertes gustatives et les soirées animées ! Nous rappelons que ce séjour est proposé en priorité aux seniors de plus de 60 ans non imposables, afin que les personnes en situation plus fragile puissent partir en vacances.

Les inscriptions se feront à la mairie de Gerstheim à partir du MERCREDI 24 MAI prochain.

Prix du voyage (séjour en pension complète avec excursions) :

- 412 € * pour les personnes imposables
- 218 € * pour les personnes non imposables (soit 194 € de participation ANCV)

* À rajouter : 1 excursion avec restaurant le 1er jour, 1 à 2 excursions, le repas du dernier jour, l'assurance annulation, la taxe de séjour et le prix du transport en autocar.

Une réunion de présentation sera programmée courant l'été, un courrier sera envoyé aux participants.

Fête des seniors

Le dimanche 18 décembre 2022 a eu lieu la fête de nos seniors dans notre magnifique salle des fêtes décorée par nos agents techniques. Ce moment était tant attendu par nous tous afin de se voir, d'échanger, rigoler, danser et écouter de la musique. Nos seniors ont pu partager ainsi un copieux repas. Monsieur le Maire Julien Koegler, ses Adjoints et le groupe folklorique ont accueilli tous les participants dans une ambiance festive.



Résidence seniors

Le 22 novembre 2021, la déclaration d'ouverture de chantier de la seconde tranche de la "**Résidence Senior Le Moulin**" est déposée en mairie de Gerstheim par Les Constructeurs d'Alsace !

Le 20 décembre 2022 soit moins de 13 mois plus tard, les derniers acquéreurs du bâtiment A situé au 3E rue du Château à Gerstheim prennent possession de leur logement !

Un peu moins de 13 mois auront été nécessaire pour que sorte cette magnifique résidence de 15 logements et ceci malgré les difficultés rencontrées lors de cette année 2022 si particulière (inflation, crise des matériaux, guerre, canicule).

Nous souhaitons aux nouveaux habitants de profiter pleinement de cette nouvelle vie au sein de notre belle commune dynamique où ils trouveront de nombreuses associations et activités !

L'équipe Les Constructeurs d'Alsace



SÉANCE 17 OCTOBRE 2022 Conseillers en fonction : 23 • Présents : 20 • Procurations : 3

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Thierry WENDLING qui a donné procuration à Julien KOEGLER, Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sabrina BRONNER, de Murielle HOENEN qui a donné procuration à Stéphane SCHNEIDER, d'Audrey FRINDEL arrivée au point n°3 et de Steve JECKO absent excusé ayant précisé qu'il arrivera en retard et qui est arrivé au cours de la discussion du point n°4 mais n'a pas pris part au débat et au vote. Monsieur le Maire salue les conseillers municipaux présents. Il excuse Audrey FRINDEL qui assiste au conseil d'école d'ABCM et Steve JECKO qui arrivera avec du retard.

Monsieur le Maire indique que depuis le 1er juillet 2022, les délibérations sont signées par le Maire et par le secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 AOÛT 2022

Le procès-verbal de la séance du 29 août 2022 est adopté à 21 voix pour, en l'absence de Audrey FRINDEL arrivée au point n°3 et de Steve JECKO arrivé au cours de la discussion du point n°4 et qui n'a pas pris part au débat ni au vote sur le point n°4.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR ACHAT DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE ET PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de certains véhicules des services techniques et plus spécifiquement du PEUGEOT BOXER et du plateau RENAULT MAXITY. Compte tenu de la conjoncture et de la nécessité de tenir compte des contraintes environnementales, Monsieur le Maire propose d'acquiescer un véhicule électrique en remplacement du fourgon BOXER. L'achat d'un véhicule électrique et de la borne de rechargement permettent d'émarguer à deux types d'aides :

D'une part, l'aide de l'Etat à demander, après livraison du nouveau véhicule et mise à la casse d'un ancien véhicule diesel.

D'autre part, une aide de la Région Grand Est, à solliciter en amont de toute signature de bon de commande.

L'aide de l'Etat correspond au bonus écologique. Elle concerne les véhicules électriques et hybrides rechargeables neufs. Pour 2022, le bonus maximum est de 6 000 € pour les voitures électriques neuves dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 €. L'aide de la Région Grand Est apparaît comme un soutien à l'adaptation, à la conversion ou au retrofit (c'est-à-dire la transformation d'un véhicule thermique en véhicule électrique) et à l'acquisition routiers à faibles émissions. Pour les subventions régionales, il est prévu : Un forfait par taille de véhicule : jusqu'à 40 % du coût HT éligible du nouveau véhicule électrique.

Un plafond d'aide par taille de véhicule. Dans le cas de l'acquisition d'un nouveau véhicule, le coût éligible est le surcoût HT du modèle par rapport au modèle diesel équivalent.

Une aide pour la borne de rechargement. Pour le dossier d'aide de la Région, la demande est à initier avant toute signature de devis avec constitution d'un dossier de demande. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions pour l'acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques de la commune ainsi que pour la borne de rechargement.

DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DES INTÉRÊTS DE RETARD

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le Conseil Municipal est compétent pour accorder la remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versement et participation d'urbanisme. Une demande de remise gracieuse des intérêts de retard a été formulée le 25 août 2022 suite à la délivrance d'un permis de construire le 17 août 2017. La décision quant à cette remise gracieuse appartient aux conseillers municipaux et elle n'a aucune incidence sur les finances de la commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et discuté, à 8 voix pour,

6 voix contre et 8 abstentions (y compris les procurations) : accorde la remise gracieuse sur les intérêts de retard soit 1590€.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Conformément à la réglementation, le Président de l'Etablissement de Coopération intercommunale adresse au Maire de chaque commune membre un rapport d'activités. Ce rapport d'activités fait l'objet d'une communication par les Maires des communes membres, à leur conseil municipal respectif.

Le rapport d'activités relatif à l'année 2021 élaboré par la Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE) a été communiqué à tous les conseillers. Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité de l'année 2021 de la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTER-COMMUNALES

Commission affaires sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, indique que le voyage seniors s'est bien passé, avec le beau temps et de belles excursions. Audrey FRINDEL et Sabrina BRONNER ont effectué un sondage afin de déterminer la destination du voyage l'an prochain. Les membres de la commission affaires sociales et seniors se retrouveront le 20 octobre à 20 h afin de dresser le bilan de ce voyage, d'évoquer la future destination, d'analyser les réponses aux questionnaires de la Communauté de communes, adressés aux seniors de plus de 60 ans et de discuter de la fête des seniors du 18 décembre prochain. Monsieur le Maire indique qu'à ce jour et compte tenu du protocole sanitaire en vigueur, il est possible d'organiser une fête de Noël des seniors. La volonté politique de la maintenir est forte et ce d'autant plus que la fête permet les retrouvailles et la convivialité. Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il leur appartient d'assurer le service et il demande que tous soient présents, ou remplacés en cas d'absence. Il s'agira de préparer la salle le samedi 17 décembre, d'assurer le service et d'effectuer le rangement le dimanche.

Comité des Fêtes

Sébastien SCHUEBER, Président, présente les temps forts du village de Noël qui se déroulera le 26 novembre prochain, à savoir : le flashmob, un atelier créatif, la lecture de contes, un atelier bredelé et une exposition d'ustensiles, la crèche vivante et l'arrivée de Saint Nicolas. Il dresse le bilan de la Kilbe. Tout s'est bien passé, les associations sont satisfaites et les forains ont connu le succès. Il relève l'engagement de la commune et plus particulièrement la réactivité des services techniques pour le nettoyage à l'aide de la société CK Balayage. Un bilan des différentes manifestations a été présenté : la course à pieds Ried Run Rock a réuni 160 participants, la marche « en rose pour elles », a permis à plus de 300 personnes de parcourir les 8 km et de récolter la somme de 3 600 €, le marché aux puces a également connu le succès, tout comme l'exposition arboricole qui était une bonne manifestation. Il y aura très prochainement l'exposition des aviculteurs. Hubert SPRAYL appelle au soutien de l'aviculture.

Face à la grippe aviaire, de nombreuses personnes veulent baisser les bras. Il y a un net recul par rapport à 15 ans. Monsieur le Maire indique que même au niveau agricole, certains éleveurs ont décidé de ne rien mettre en production cet hiver afin de lutter contre les surcoûts énergétiques. Les élus seront présents à l'exposition. Tous les conseillers sont dès à présent invités à participer à la cérémonie du 11 novembre à 11 h avec un rassemblement à 10 h 45.

Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER, Adjoint au Maire informe les conseillers que les travaux de la rue de la Redoute se poursuivent. Des travaux entrepris par le SDEA ont débuté au pied du château d'eau. S'agissant des travaux, Monsieur le Maire indique que la rue de Sand et la rue d'Osthouse avaient été barrées par la CEA, de manière simultanée, pour des travaux d'élagage. Il indique qu'à partir du 24 octobre, le raccordement en eau et en assainissement, rue du Général de Gaulle, du pôle médical, sera effectué, sur demi-chaussée, pour une durée de 3 jours. A cet effet, deux feux tricolores seront installés à la sortie du rond-point en direction du nord.

Conseil Municipal des Jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire indique que les membres du conseil municipal des jeunes se retrouveront le samedi 29 octobre pour la plantation d'arbres avec les membres de la commission environnement, mais également pour finaliser les affiches pour le village de Noël et les décorations de Noël.

Commission environnement- agriculture – fleurissement - cadre de vie

Monsieur le Maire rend compte des décisions de la commission : des arbres seront replantés dans le secteur de la rue de Provence et sur la place située en face, le 29 octobre prochain. Dans un second temps, la commission procédera à des replantations dans la rue de Champagne, le long du cours d'eau. Une adjudication de bois aura lieu au mois de décembre. Des lots situés dans la forêt communale non soumise à l'ONF seront également adjugés. Le devis pour la signalétique bilingue a été signé et le dossier de demande de subvention a été transmis à la CEA. Les membres de la commission devront encore valider le nom des rues. La signature très prochaine du bail emphytéotique pour le bunker.

POINTS DIVERS :

Patricia LUFT demande s'il y a eu des verbalisations, par la police municipale, rue du Général Koenig, sur le chemin du Schlittweg. Monsieur le Maire indique qu'il n'y a eu aucune verbalisation mais que la règle en vigueur est une circulation interdite à tous véhicules sauf les riverains et que seuls les propriétaires de parcelles sont des riverains.

La police municipale fait de la pédagogie et attire l'attention des habitants. Les verbalisations concernent les voitures immobilisées sur le domaine public durant plus de 7 jours après respect de la procédure en vigueur.

Illuminations de Noël :

Compte tenu de la nécessité d'adopter une sobriété énergétique pour l'hiver, les conseillers municipaux ont été invités à se prononcer sur l'installation des illuminations de Noël étant précisé que toutes nos guirlandes sont en LED. Certains conseillers ont proposé de maintenir l'éclairage de Noël sur l'artère principale, place du Marché, rue du Rhin

Un important effort ayant été fait sur la consommation de l'éclairage public les 5 dernières années et après discussion, il a été décidé d'installer la majeure partie des illuminations et d'informer la population sur le choix qui a été fait.

Chauffage des bâtiments publics :

Les nouvelles températures de chauffe ont été validées bâtiment par bâtiment. S'agissant du gymnase, les présidents d'association ont été informés sur la nécessité de maintenir les portes fermées. A la maison de retraite, un suivi particulier est effectué afin de déterminer s'il faut chauffer avec la chaudière gaz ou des radiateurs d'appoint.

Affaire de personnels :

Monsieur le Maire informe les conseillers de la demande de mutation de Julie ULRICH au 1er janvier 2023 afin de se rapprocher de son domicile. Suite à la publication du poste et à la réception de candidatures, des entretiens sont prévus prochainement afin de pouvoir organiser la passation des informations. Deux autres agents sont concernés par la fin de leur contrat au 1er novembre. Leurs postes ont également été publiés et tous les deux ont fait acte de candidature. Ils seront recrutés comme fonctionnaire stagiaire avant d'être titularisé.

Attribution de marchés pour le moulin :

Monsieur le Maire indique que les offres pour les travaux au moulin ont été analysées par une commission composée d'élus de la Communauté de communes et de la commune. A ce jour, 4 lots n'ont pas été attribués. Dans le cadre de l'aménagement du moulin, ABCM a été rencontré pour discuter du montant du loyer. Une proposition de loyer leur a été faite à 3 000 € par mois avec indexation sur le coût de la construction.



SÉANCE 21 NOVEMBRE 2022 Conseillers en fonction : 23 • Présents : 20 • Procurations : 2
• Absent excusé : 1

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Sabrina BRONNER qui a donné procuration à Audrey FRINDEL, de Hubert SPRAUL qui a donné procuration à Steve JECKO et de Marta CHATAIGNEAU absente excusée.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 AOÛT 2022

Le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022 est adopté à l'unanimité

APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX PROPOSÉS PAR L'ONF POUR 2023

Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, présente le programme des travaux forestiers et patrimoniaux ainsi que les prévisions de coupes de bois proposés par l'Office National des Forêts (ONF) pour l'année 2023.

A. TRAVAUX FORESTIERS 2023

1. Travaux de maintenance - parcellaire :	1 800,00 €
Entretien du parcellaire Localisation massif : parcours de santé	
2. Travaux d'infrastructure	1 080,00 €
Entretien des lisières Localisation : chemin principal massif du Ruhort	
3. Travaux divers	2 400,00 €
Abattage d'arbres d'un diamètre supérieur à 0,30 m. Sécurisation des lots de bois de chauffage. Localisation : Etat d'assiette 2023 (parcelle 6, 10 a et b, 12 et 20 a)	
4. Honoraires d'assistance technique (estimation)	1 400,00 €
Total HT :	6 680,00 €
	TVA 20 % :
	1 336,00 €
	Total TTC :
	8 016,00 €

B. TRAVAUX PATRIMONIAUX ET PREVISIONS DE COUPES DE BOIS 2023

Les coupes à façonner prévues pour 2023 concernent les parcelles n°10 a ; 12 ; 20.a ; 6 et chablis. Soit au total 80 m³ (114 stères).

Le bilan financier prévisionnel de ces travaux patrimoniaux pour 2023 est le suivant :

	Dépenses HT	Recettes estimées HT
Coupes de bois	- €	5 820,00 €
Travaux (abattage et façonnage)	1 070,00 €	
Travaux de débardage et de câblage	670,00 €	
Honoraires et autres dépenses	400,00 €	
TOTAL HT	2 140,00 €	5 820,00 €
Recette nette prévisionnelle HT		3 680,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS POUR 2024

Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, expose à l'Assemblée que l'ONF établit annuellement pour toutes les forêts relevant du régime forestier, un état d'assiette des coupes. Cet état permet d'arrêter les parcelles qui devront être martelées au cours de la prochaine campagne de martelage. Ce martelage sert à identifier les arbres à intégrer dans l'état prévisionnel des coupes de l'exercice 2024, qui sera soumis ultérieurement au Conseil Municipal pour approbation. Il appartient aux conseillers d'approuver les propositions d'état d'assiette. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la proposition ONF d'état d'assiette 2024 de coupes à marteler dans la forêt communale de Gerstheim soumise au régime forestier, autorise Monsieur le Maire à signer tous documents et actes y relatifs.

CORRECTIVE DE L'AMORTISSEMENT D'UN BIEN SUR L'EXERCICE 2021

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la passation des écritures d'amortissement des lampes LED des vestiaires du foot au titre de l'année 2022, la Trésorerie a constaté des erreurs. Les biens ont été imputés au compte 2138 « Autres constructions » pour la somme de 269,04 € alors que les amortissements ont été effectués au compte 281318 « Amortissement autres bâtiments publics » pour la somme de 26,90 € en 2021 et 26,90 € en 2022.

Compte tenu du démarrage de l'amortissement en 2021, Monsieur SABAS de la Trésorerie nous a proposé de transférer l'amortissement de l'année 2021 par opération d'ordre non budgétaire, d'annuler l'amortissement de 2022 et de réémettre l'amortissement sur le compte 28138. Une délibération du Conseil Municipal DCM2022-41 du 29 août 2022 a été adoptée mais il manque une écriture. Aussi Monsieur SABAS a demandé qu'une nouvelle délibération soit prise en lieu et place de la délibération incomplète. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : autorise la correction, suite à une erreur de compte, de l'amortissement des lampes LED aux vestiaires du foot donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 2023

Monsieur le Maire informe les conseillers de la nécessité de procéder, à la demande de la Trésorerie, à des modifications budgétaires pour trois situations :

La première concerne l'imputation budgétaire des dépenses pour la rue du Rhin (dépenses concernant la CEA) qui doit être fait en opération réelles et non en opération d'ordre,

La deuxième concerne l'aménagement cyclable entre Gerstheim et la RD124, pour lequel il faut prévoir les crédits afin de pouvoir faire apparaître le bien dans l'actif de la commune pour sa valeur totale, La troisième concerne l'amortissement des kits garde-boues du tracteur qui doit être réalisé en totalité sur l'année 2022. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : vote les modifications budgétaires pour les trois situations, vote les crédits nécessaires aux trois opérations.

FIXATION DES CONDITIONS DE REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Monsieur le Maire informe les conseillers que les dispositions de la loi du 30 décembre 2021 dite loi de finances pour 2022 rendent obligatoire à compter du 1er janvier 2022 le reversement total ou partiel du produit de la part communale de la taxe d'aménagement, ce qui auparavant n'était que facultatif. Suite à une réflexion engagée par la Communauté de communes du Canton d'Erstein depuis plus d'un an, la commune avait délibéré pour définir les conditions de reversement de la taxe d'aménagement de la Zone d'Activité à l'intercommunalité à compter du 1er janvier 2023. Cette délibération a fait l'objet d'un recours gracieux au motif que le reversement doit s'appliquer dès 2022. Les services de la Préfecture nous ont demandé de retirer la délibération du 29 août 2022. Ce point a fait l'objet d'une nouvelle discussion par les délégués de la Communauté de communes. Lors de la Conférence des Maires du 9 novembre dernier, un consensus s'est dégagé pour fixer ce reversement à 2 % du produit de la taxe d'aménagement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : a retiré sa délibération du 29 août 2022, d'instituer à compter du 1er janvier 2022 un reversement de la part communale de la taxe d'aménagement, à hauteur de 2,00 % du produit de la taxe pour l'EPCI Communauté de communes du Canton d'Erstein, charge Monsieur le Maire de notifier cette décision au président de la Communauté de communes du Canton d'Erstein ainsi qu'aux services préfectoraux, vote les virements de crédits nécessaires à la présente délibération.

ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Philippe SCHAEFFER, 1er Adjoint, informe les conseillers que le Code Général des Collectivités Territoriales précise les dispositions à prendre concernant l'engagement des crédits d'investissement dans le cas où le budget n'est pas voté au 1er janvier de l'exercice concerné. Il est proposé au conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % avant l'adoption du budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2023. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : Soit la somme de 733 375€.

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023

Monsieur le Maire informe les conseillers que la nomenclature budgétaire et comptable M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions. La généralisation à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024 mais il est possible d'adopter cette nouvelle nomenclature comptable dès le 1er janvier 2023. Madame HERTSCHUH, Conseillère aux décideurs locaux, nous a conseillé de ne pas attendre 2024. Le référentiel M57 offre une souplesse dans différents domaines. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : décide d'adopter à compter du 1er janvier 2023, la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée, pour le budget principal et le budget annexe lotissement le Moulin; autorise Monsieur le Maire ou à défaut Philippe SCHAEFFER, 1er Adjoint au Maire, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AUTORISATION DE SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT D'HEBERGEMENT CHEZ NOVANUM A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023

Monsieur le Maire informe les conseillers que le site internet de la commune ainsi que la messagerie et le nom du domaine qui sont des

produits de la gamme « e.magnus site web » étaient hébergés par Berger-Levrault chez OVH. Afin de répondre au mieux aux besoins en termes de support et d'expertise, Berger-Levrault a renforcé son partenariat avec NOVANUM. Il appartient aux conseillers d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce nouveau document. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat d'hébergement chez NOVANUM pour le progiciel e.magnus incluant site internet de la commune, la messagerie et le nom du domaine.

MOTION RELATIVE A LA PREOCCUPATION CONCERNANT LES CONSEQUENCES DE LA CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE SUR LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal de la commune de GERSTHEIM, réuni le 21 novembre 2022, après en avoir discuté, à l'unanimité exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

13. RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTER-COMMUNALES

Comité des Fêtes

Sébastien SCHUEBER, Président, rappelle aux conseillers que le village de Noël se tiendra de 15 h à 20 h 30 samedi le 26 novembre avec 56 stands. L'installation est prévue à partir de 8 h et le rangement à partir de 20 h. Sébastien SCHUEBER fait appel à tous les conseillers pour la mise en place et l'enlèvement des stands. A ce jour, il recherche encore des luges en bois pour le coin lecture de contes. Il rappelle également les temps forts du village de Noël à savoir : le flashmob à 17 h en présence de 170 jeunes du Cercle Saint Denis, des ateliers créatifs, la lecture de contes, un atelier bredelé, une exposition d'ustensiles, la crèche vivante et l'arrivée du Saint Nicolas.

Commission vie associative et sportive

Sébastien SCHUEBER, Adjoint au Maire, précise que la commission se retrouvera au mois de janvier, à une date restant à définir, afin d'évoquer les subventions. Monsieur le Maire informe les conseillers que les demandes de subvention aux associations sont versées au fil de l'eau, dès réception de leur dossier complet. Il appartient à chaque président de transmettre les pièces justificatives car elles sont exigées par la Trésorerie pour le mandatement de la subvention.

Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER, Adjoint au Maire fait le point sur les travaux de la rue de la Redoute. Il pense que les travaux se finiront cette année mais si tel ne devait pas être le cas, les enrobés de la rue de la Redoute seraient posés depuis la rue Brigade Alsace-Lorraine jusqu'à la rue Wodli ou rue du Maire Wust. Fabrice KUNTZ, conseiller municipal, a souhaité connaître les motifs du retard des travaux. Philippe SCHAEFFER indique qu'il y a plusieurs motifs : en raison de la pénurie de chauffeurs et de la main d'œuvre dans les travaux publics en général, les entreprises ont du mal à honorer leurs engagements. Le planning initial se voulait ambitieux pour limiter la gêne pour accéder au groupe scolaire et les entreprises de réseaux ont eu la mauvaise surprise de rencontrer beaucoup d'enrobage en béton des réseaux à remplacer nécessitant des interventions supplémentaires de main d'œuvre.

Commission environnement - agriculture – fleurissement - cadre de vie

Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, annonce que l'adjudication de

bois aura lieu le jeudi 8 décembre à 19 h à l'Espace Loux avec 21 lots. Il précise que les plaques de rues et les panneaux d'agglomération ont été commandés. La livraison est prévue en semaine 49-50. Monsieur le Maire propose de procéder à l'inauguration des panneaux lors des vœux du Maire le 8 janvier 2023 à 17h.

Conseil Municipal des Jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire indique que les membres du conseil municipal des jeunes ont finalisé les décorations pour le village de Noël. Ils tiendront un stand de croque-monsieur et reversement les bénéfiques à la SPA de Strasbourg. Les conseillers ont également émis le vœu de pouvoir apporter leur aide lors de la fête des seniors en servant l'apéritif, accompagné d'un adulte, et sont prêts à chanter 2 ou 3 chants avant le début du repas.

Commission urbanisme et gros projets urbanistiques « cœur de village »

Monsieur le Maire a présenté aux membres de la commission trois projets privés d'urbanisme :

Le projet de la manufacture de tabac qui comporte 17 logements et 64 places de parking,

Le projet Les Coquelicots, en face du coiffeur Thierry, avec 6 logements et l'installation supplémentaire d'un local pour la sage-femme au rez de chaussée,

Le dépôt d'un permis de construire pour une nouvelle boulangerie implantée rue du Rhin. Ce projet privé qui est prévu sur le terrain du pôle médical disposera des places de stationnement nécessaires avec possibilité d'utiliser les 8 places du parking communal. Face à l'inquiétude et aux questions posées par Steve JECKO, Monsieur le Maire précise que cette demande d'implantation d'une boulangerie n'impacte pas le permis de construire du pôle médical, ni les mètres carrés qui lui ont été définis et alloués, ni son implantation, ni les places de parking, ni les voies de circulation. Steve JECKO regrette simplement que les choses n'aient pas été dites lors de la vente des locaux de l'ancien boulanger, rue du Général de Gaulle. Monsieur le Maire répond que les élus sont au courant de ce projet depuis 5 semaines. La décision d'implantation de la boulangerie sera validée par l'ATIP, chargée de l'instruction du permis de construire, à la lecture du PLU. Puis l'ATIP proposera, suite à l'instruction, soit un arrêté accordant le permis soit un courrier de demande de pièces complémentaires que Monsieur le Maire signera.

14. POINTS DIVERS

Monsieur le Maire indique que les maisons de retraite bénéficient à présent d'un tarif réglementé en électricité. Il remercie Madame Laurence MULLER-BRONN, Sénatrice qui est intervenue en prenant Gerstheim en exemple.

Programme des travaux de la médiathèque :

Monsieur le Maire indique que les travaux ont repris après la démolition faite au mois de juin. Voici le détail des travaux prévus : la démolition de la dépendance qui accueillait la porcherie et le pigeonnier par la réalisation de travaux de curage, la coupe d'une partie du bâtiment comprise entre le moulin et le hangar de stockage, l'installation de la grue de chantier, le gros-œuvre au mois de janvier.

La réception des travaux est prévue en avril 2024, après 18 mois de travaux. A ce jour, il reste 4 lots à attribuer. Les réunions de chantier se déroulent tous les jeudis matin de 9 h à 12 h. Il reste à effectuer un travail de définition des équipements du moulin qui devront être conservés et qui à ce jour, ne sont pas utilisés dans le cadre de l'aménagement.

Réunion avec Orange au sujet de la fibre :

A ce jour 92 % des logements sont raccordés ou raccordables à la fibre. Pour 8 % il y a des difficultés notamment dans les collectifs

puisque le Syndic doit valider et autoriser les travaux mais aussi pour les secteurs excentrés du village à savoir le long du canal, la gravière et le secteur du Rhin. Les habitants ne sont pas obligés de se raccorder à la fibre mais il faut savoir qu'à échéance 2025, le réseau cuivre sera arrêté.

Devis sur l'équipement des bâtiments :

Monsieur le Maire explique que pour améliorer la performance énergétique des bâtiments, il a sollicité des devis notamment pour le remplacement des fenêtres à la Mairie et à la maison des associations. Il reste également une question concernant le vitrage de la salle 1 de l'Espace Multisports qui est celui d'origine et qui connaît de plus en plus des bris de glace. Suite à des dégradations, l'assurance pourrait financer une partie de ces travaux, la différence étant à la charge de la commune.

Affaires de personnels :

Julie ULRICH ayant fait valoir son droit de mutation, la commune a lancé une campagne de recrutement et sa remplaçante arrivera au 1er janvier 2023. Une autre demande de mutation a été formulée par Betty COLLIN, en charge de la comptabilité, qui souhaite se faire rattacher à une autre collectivité. Le recrutement va être lancé pour son remplacement.

Exposition de l'aviculture :

Suite à la demande de soutien de l'aviculture par Hubert SPRAUL, Monsieur le Maire a indiqué que les élus et les associations étaient présents lors de l'exposition annuelle.

Fête de Noël des seniors :

Audrey FRINDEL indique que le menu qui sera servi a été retenu. A présent, il appartient aux conseillers d'indiquer leur disponibilité tant pour le service que pour la préparation le samedi matin (mise en place des tables, dressage et pliage des serviettes).

Le débriefing aura lieu à 10 h30 avant l'ouverture des portes à 11 h. Une réunion de la commission seniors sera organisée début décembre pour les dernières précisions. Un dress-code sera également transmis.



Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

Gerstheim à cœur

Notre équipe avait à cœur d'apporter un peu de chaleur et de bonheur à nos aînés. La fête des seniors a donc été organisée dans la pure tradition de Noël. Bien attendue par nos aînés, elle leur a permis de rencontrer, à nouveau, les amis, les voisins et tous les Gerstheimois pour partager un moment convivial en rires, échanges, danses et bien entendu de retrouver une vie sociale. D'avis de tous, cette journée fut une belle réussite, commençant par un accueil par le groupe Folklorique suivi d'un bel échange intergénérationnel avec le CMJ qui a ouvert la journée par quelques chants de Noël puis par le service de l'apéritif.

A Gerstheim, en 2022, nous avons célébré 14 mariages et 4 pacs, 26 naissances dont 17 filles et 9 garçons. Nous avons accueilli 88 nouveaux habitants pour seulement 12 départs. Grâce à votre équipe Gerstheim à cœur, notre village est attractif et il y fait bon vivre. Et ensemble, nous irons encore plus loin avec toutes les démarches environnementales, sujet qui nous préoccupe au premier plan, avec des actions menées dans différents domaines. Tout d'abord par la plantation d'arbres mais surtout par l'étude et la réalisation de devis concernant nos bâtiments communaux en ce qui concerne leurs performances énergétiques. Sur la même lancée nous équipons nos bâtiments en luminaire LED pour limiter la consommation électrique. Pour l'éclairage public, nous avons consommé 43 % d'énergie en moins qu'en 2014, et nous souhaitons, pour nos bâtiments, emboîter le même pas de maîtrise d'énergie. Nous effectuons également, en interne, un suivi sur la consommation de nos chaudières avec un réglage optimal entre les salles utilisées ou non. Au gymnase, cette optimisation a permis 46 % d'économie sur le mois de décembre par rapport à 2021.

En complément, une étude débutée en 2022 permettra de définir la possibilité d'équiper certains bâtiments en panneaux solaires et s'affranchir, à terme, des fluctuations des prix de l'électricité.

L'année 2022 fut très riche en réalisation et évènement entre les différentes manifestations, des travaux de rénovation divers, l'obtention du label Élysée, la volonté d'afficher les panneaux des rues en bilingue et la signature d'une convention avec la police municipale. Après 8 mois d'intervention sur notre territoire il y a eu 350 patrouilles de 30 minutes dont 34 patrouilles nocturnes avec peu de verbalisation mais pour l'instant beaucoup de pédagogie.

En 2023, nous continuerons de relever avec pragmatisme, conviction et sobriété de nombreux défis. Gerstheim à cœur s'engage à effectuer tous ces changements en continuant les investissements sans emprunt supplémentaire, en réduisant la dette et ceci, malgré les baisses des dotations de l'État. Et, comme depuis de nombreuses années déjà, sans augmenter les taux d'imposition en 2023.

En mouvement pour Gerstheim

"Inspirant ! Muttersholtz est autonome en énergie et rit de la hausse des factures"

Ce village est précurseur : 15 ans avant tout le monde, il a pris à bras le corps les questions d'économies d'énergie et a été bien inspiré en installant trois turbines sur sa rivière. De quoi accueillir la hausse des factures "avec un certain détachement".

Alors que les prix de l'électricité ont augmenté le 1er février dans toute la France, les élus de ce village de 2.200 habitants, avaient compris très tôt la nécessité de lancer un programme d'économies pour les infrastructures communales. Ces économies, associées à l'isolation des bâtiments publics, ont permis de réduire de 40% la consommation de la commune entre 2008 et 2020. Bien entendu, les élus ne pouvaient pas imaginer qu'un conflit comme en Ukraine puisse survenir. Cependant, nous sommes depuis des années tous informés et conscients d'une impasse : la raréfaction des sources d'énergie.

Résultat : avec les prix d'aujourd'hui, la commune de Muttersholtz économise 43.000 euros par an d'électricité, et la vente lui rapporte environ 60.000 euros. Sans compter, la réduction de son impact sur l'environnement !

Notre équipe a toujours été convaincue, que le rôle des élus est d'anticiper, qu'il n'est pas honteux de se remettre en question, et que la valeur d'un tel engagement réside dans notre capacité à faire preuve d'humilité en se saisissant des bonnes pratiques des autres.

Nous arrivons à mi-mandat et constatons, avec regret, que les pratiques ne changent pas.

Seule satisfaction : notre programme établi en 2020 est devenu une source d'inspiration pour la municipalité.

Mais, comme vous le savez l'hirondelle ne fait pas le printemps et attention aux contrefaçons !

L'éclairage LED, quelques hypothétique futurs panneaux photovoltaïques ne suffisent pas à amortir les enjeux financiers des énergies. L'électricité, le gaz, le bois et l'eau deviennent comparables à de l'or.

Il nous faut pousser une réflexion plus générale en associant les habitants qui le souhaitent, pour permettre à notre village d'atteindre une autonomie énergétique partielle. La force hydraulique, la force solaire (électrique, eau chaude), la mise en place de récupérateur d'eau dès le PLU ont montré leur vertu.

Nos idées infusent, certes avec des écarts lors de leurs timides mises en œuvre, mais nous continuerons en ce sens.

Vos conseillers : Patricia LUFT, Joelle ESTNER, Fabrice KUNTZ, Hubert SPRAUL, Steve JECKO

Paroisse Catholique

Durant le temps de l'Avent un livret des questions sur les crèches de la communauté de paroisse a été édité et chacun pouvait se prêter au jeu pour aller découvrir les belles réalisations.



Des jeunes se sont mobilisés pour introduire les messes en réalisant des dialogues simples pour expliquer les mots clés du dimanche : espérance, solidarité, pardon, paix, joie, lumière, amour. Ces messages furent dressés sur un sapin ornant l'église. D'autres ont participé ces jours-là à la procession d'entrée et des offrandes.



Le jour de Noël du 25 décembre 2022, des figurants ont mimé l'évangile de la Nativité du Christ. Merci aux enfants des familles Dietsch, Doppel, Fischer, Goetz, les jeunes, Petot, Stiedel pour leur belle participation ! Félicitations aussi pour le temps passé à la fabrication des costumes (mesdames Klipfel, Hamonier et Roszak) et des décors (familles Petot et Genoulaz).



Ces temps de messe où les jeunes s'impliquent mettent en avant la joie d'une foi vivante et partagée. Nous souhaitons le revivre durant le Carême voir durant la semaine Sainte.

Si vous êtes volontaires, n'hésitez pas à contacter Fanny Petot : petot.fanny@gmail.com

Notez également les dates importantes pour les nos jeunes :

PREMIER PARDON :
Le samedi 3 juin à l'église d'Erstein

PREMIERE DES COMMUNIONS :
Le jeudi 18 mai à Gerstheim

PROFESSION DE FOI :
Le dimanche 16 avril à Erstein

CONFIRMATION :
Le samedi 13 Mai

PELERINAGE A LOURDES :
Du 9 au 15 juillet

Pour tous, soyez cordialement invités à la **FÊTE DES ASPERGES** qui se déroulera le dimanche 14 mai

FÊTE DES ASPERGES

Dimanche 14 mai 2023

Fête paroissiale Salle des fêtes GERSTHEIM

Le Conseil de
Fabrique de la
paroisse de
GERSTHEIM
vous convie
à sa traditionnelle
fête des asperges
VENEZ
NOMBREUX !
(tombola,
animation, etc.)



Réservation :

Micheline GARGOWITZCH
07 70 98 40 57

Francine MEYER
06 98 47 19 95

Paroisse Protestante

Samedi 15 avril 2023 à 20h à Gerstheim

À l'église protestante de Gerstheim. La chorale paroissiale et le Groupe des Jeunes de Mittelbergheim chanteront « Asa l'agneau », une narration musicale en deux parties sur des textes de Ruth Muller et des musiques d'Abram Edwards. Asa l'agneau retrace l'histoire du peuple hébreu à travers les siècles jusqu'au matin de la résurrection. Une histoire d'amitié entre une enfant et son agneau Asa. Une histoire de foi aussi entre un peuple et son Dieu. Avec en toile de fond, les moments forts du récit de l'Exode comme l'oppression d'un peuple, la confrontation entre Moïse et le Pharaon avec le célèbre chant « Go Down, Moses », les dix plaies d'Égypte qui amèneront le Pharaon à laisser partir le peuple. La deuxième partie nous transporte à Jérusalem, au temps de Jésus de Nazareth. Celui-ci s'apprête à fêter la Pâque juive avec ses disciples, en souvenir de la sortie d'Égypte. Dieu va encore une fois témoigner sa fidélité cette fois-ci avec l'Agneau pascal. L'histoire retrace les événements du Jeudi Saint jusqu'au matin de Pâques. À travers 19 pièces musicales, revivez les moments sombres, intenses et joyeux d'un chemin qui conduit de la Pâque juive à la Pâques chrétienne.

Vendredi Saint 7 avril à 16h

À l'église protestante de Gerstheim

Méditation de Carême en paroles, musique et chant avec Roland Engel. Thème : « Paraboles » Roland Engel raconte et chante, accompagné par Vincent Bor à la contrebasse et Jean-Luc Lamps au clavier ; un moment de réflexion conté, chanté, passionné, vivant et terriblement humain.

Samedi 11 et Dimanche 12 mars

Ados et jeunes : Sorties des jeunes du caté à Neuwiller-lès-Saverne : Confirmands

25 et 26 mars

Première année

Contact : Pasteure Debora Mistretta 03 88 74 83 75

Dimanche 7 mai à 10h à Obenheim

Culte de confirmation pour Nathan Sigwald-Muller de Daubensand, Lise BENDER d'Obenheim, Cyrielle Becker de Gerstheim.

11 mars (caté 1), 1^{er} avril, 20 mai (sortie à Gunsbach et Horodberg) et le 24 juin à Boofzheim

Prochaines rencontres du groupe de caté du Consistoire : Le 24 juin au jardin du presbytère de Boofzheim

Samedi 25 mars de 16h à 18h au 21 rue Reuchlin à Gerstheim

Fête de Pâques pour les enfants : Chants, musique, histoire et bricolage.

Inscription: Nadine Lehmann au 03 88 98 45 62.

Mardi 9 mai à 20h15, A l'auditorium de Musique à Erstein

« Silence on frappe ! » un spectacle du théâtre de la Marelle présenté par Jean Chollet a voulu apporter sa « modeste contribution à ce problème social particulier et délicat » « Silence, on frappe ! » est une pièce de théâtre, écrite et mise en scène par le directeur du Bateau-Lune, qui présente la conversation de trois femmes dans un salon lavoir : Lucia, la Sicilienne au franc parler, Amandine, la jeune mariée, et Elodie, l'étudiante en architecture.

Ascension le jeudi 26 mai

Projet de voyage: Sortie prévue dans le Sundgau

Dimanche 4 juin 2023 à la salle des fêtes de Gerstheim

Rencontre avec repas spécial fête des mères
Atelier et animation bricolage pour les enfants.

Au menu : Terrine de poissons à l'aneth – Petite salade mêlée - Bouchée à la reine - Nouilles fines alsaciennes -Fraise melba - Prix du repas : 20 €

Inscription au presbytère 03 88 98 30 53

Veillées bibliques au presbytère de Gerstheim

Nos prochaines rencontres : 16 mars, 13 avril et 4 mai
- De 16h30 à 18h au presbytère de Gerstheim
21 rue Reuchlin.

Le livre de l'Ecclésiaste le contestataire

Cultes de la semaine pascale

- 6 avril à 20h à Daubensand Veillée du jeudi Saint

- 7 avril à 10h à Obenheim : Vendredi Saint

- Dimanche 9 avril : Culte de Pâques à Gerstheim à 10 h.

- Vendredi St et Pâques : Participation de la chorale des 3 clochers

Les mercredis 15 mars, le 19 avril, 17 mai et 14 juin 2023 à 11h

Célébrations œcuméniques mensuelles à la maison de retraite « le Manoir »

Dimanche 18 juin à 10 h

Culte festif en plein air au Pfarrgärde à Obenheim : Participation de la chorale des 3 clochers. Repas grillades après le culte.

Samedi 24 juin à 20h à l'église protestante

Concert de clarinettes



Pétanque Club de Gerstheim

Bilan 2022 et reprise des activités

Après une année de stand-by tant au niveau compétitions que manifestations locales, cette année 2022 a permis à notre association de retrouver le chemin des terrains, des concours ainsi que l'organisation de 2 challenges l'un en l'honneur de Jacques Gideman et l'autre en mémoire de Roland Reibel.



Fort de 64 licenciés, 6 équipes étaient engagées dans divers championnats : 2 équipes vétérans, 4 équipes seniors. La saison fût dans l'ensemble bonne vu que 2 équipes montent en division supérieure et nous ne pouvons qu'espérer une excellente saison 2023.

Cette année nous a aussi permis de retrouver nos amis belges de Blegny lors de notre jumelage de la Pentecôte. Ce week-end donna lieu à une soirée dansante à la salle des

fêtes animée par notre musicien local «jeannot» et qui a permis d'honorer Armand Gasser pour ses 32 années en tant que président. Bravo à lui. Le dimanche fût consacré au concours de pétanque.



La saison 2023 a débuté le 22 janvier par son traditionnel repas d'ouverture : les bouchées à la reine. Quel plaisir de se retrouver autour d'une bonne table et finir par la traditionnelle «galette des rois» et profitant de l'occasion d'honorer plusieurs membres du comité pour leurs présences depuis des années au sein du club : Eymann Guido, Kintz Yves, Strasser Yves et Zobler Alain.



Prochains événements à inscrire dans vos agendas d'ores et déjà :

- **25 mars 2023** : soirée Paëlla animée par Jeannot
- **7 mai 2023** : marche "circuit de 10 km aux alentours de Gerstheim , avec casse-croûte à mi-parcours et repas grillades au retour au club-house»

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de Mathern Isabelle par téléphone au 06 80 22 05 78 ou par e-mail : isabellemathern@gmail.com Et surtout n'hésitez à venir découvrir le plaisir de jouer à la pétanque. Chaque vendredi le club est ouvert de 19h30 à 1h.

*Isabelle Mathern,
Présidente club de Gerstheim*



Handball Club Gerstheim

Lors de Journée d'École de Handball, nos jeunes licenciés (de 6 à 9 ans) découvrent les joies et peines de la compétition, en se confrontant pour la première fois à d'autres équipes. Ces journées se passent au rythme de courts matchs qui se succèdent les uns après les autres, sous le regard bienveillant des parents en tribune. Nos jeunes pousses ont l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils apprennent les samedis matins lors de leur entraînement hebdomadaire avec Jean Marc et Nicolas.

Pour la première JEH de 2023, le rendez-vous avait été donné à Erstein. Bravo à nos jeunes joueurs pour leurs résultats et leurs beaux sourires ! Et un grand merci à Jean Marc pour son investissement.

Envie d'en savoir plus sur l'actualité du club.... Consultez vite notre page Facebook

Toute l'équipe du HBCG



Tennis Club Gerstheim

Que dire de la saison 2021/2022 :

La saison 2021-22 fut la saison du renouveau ? En effet, grâce au soutien de la commune, nous avons pu rénover nos 2 terrains extérieurs vieux de 15 ans.

Ces nouveaux terrains, une météo plus que favorable, et voilà que les inscriptions à l'école ont fait le plein. Tous les créneaux de cours sont pleins. Merci à Rémi, notre enseignant pour son dynamisme.



Mais maintenant il faut poursuivre.

La prochaine étape pourrait être la mise en place d'un lieu de vie et de partage pour permettre aux parents et amis de profiter pleinement des installations et de suivre l'évolution des jeunes lors des prochaines journées de compétition.

Un projet de tournoi de jeunes est dans les tuyaux et devrait aboutir très rapidement.

Nous appelons également les membres désireux de contribuer à la vie du club à rejoindre l'équipe du comité. Cela fait 21 ans que certains membres du comité sont présents.

L'avenir du club passe par là !

Nous engagerons à nouveau pour cette saison des équipes de jeunes et d'adultes lors des épreuves du printemps. Venez les encourager, nous publierons les calendriers des rencontres au plus vite.

Du côté festif, pour la 1^{ère} fois depuis quelques années, nous avons pu organiser la Fête de Noël pour nos champions en herbe. Merci aux parents pour leur présence et participation. Nous avons passé un bon moment.

Pour tout renseignement relatif à la vie du club ou à l'école, merci de vous adresser soit à Rémi, présent en salle ou sur les terrains extérieurs ou téléphoner au numéro : **07 82 16 14 98**.



Âge d'Or

Le 15 décembre 2022, un peu plus d'une semaine avant Noël, la chorale de l'Age d'Or a animé une rencontre chantante entre les enfants et le personnel encadrant de l'Ecole bilingue ABCM de Gerstheim dans la salle de rencontre Chorales et Loisirs de l'Age d'Or qui sert également de réfectoire aux petits élèves, à l'Espace des Associations. Les parents d'élèves étaient également conviés et avaient répondu présents en nombre. Des chants de Noël ont été interprétés en allemand et en français par les petits élèves accompagnés par les choristes de l'Age d'Or. Cet après-midi a été l'occasion d'une belle rencontre intergénérationnelle qui a ravi l'ensemble des chanteurs et les parents venus accompagner leurs enfants. L'animation musicale s'est ensuite clôturée par un goûter offert à tout le monde, petits et grands, par le corps encadrant de l'école ABCM et un échange de petits cadeaux. Un très bon souvenir.

Repas de fin d'année : 116 membres du Club étaient présents au repas de fin d'année proposé par le Club. Le menu et l'animation musicale ont fait de cette journée un très bon moment partagé.

Assemblée Générale : Elle s'est tenue le jeudi 19 janvier et a rassemblé 92 membres du Club. Le bilan 2022 est satisfaisant après deux années perturbées par la pandémie. 2023 annonce plein de projets (stammtisch, excursion, concours de belote, rencontre printanière, repas de fin d'année pour les manifestations et les nombreuses activités proposées par le club : marche, pétanque, loisirs, filendelire, chorale et Ador'âge). Après les vœux et les discours, place à la partie récréative avec le partage de la galette des rois. Jeudi 30 mars : Lahr Visite de Lahr, repas au restaurant grec et Visite du magasin de fleurs et décorations Sauter et « Café Kuchen ».

Ador'âge

Programme du 2^{ème} trimestre 2023 (sous réserve)

Jeudi 27 avril : visite de Benfeld

Jeudi 1^{er} juin : Labaroche, rencontre avec les animaux de la ferme de la bassette et de sa laine angora. Restaurant et musée des métiers du bois.

Jeudi 6 juillet : Bergheim et le musée de la Sorcellerie.

Contacts :

Anne-Marie Klipfel : **06 37 63 54 42**

Michèle Bischoff : **06 25 24 06 81**



La Chorale Sainte Cécile de Gerstheim

La Chorale Sainte Cécile de Gerstheim, sous l'égide de l'équipe dirigeante renouvelée en mai 2022, a tenu son Assemblée Générale le 12 février dernier à l'Auberge de l'Eperon d'Or d'Obenheim. Une occasion pour faire le bilan d'une année écoulée riche en manifestations diverses auxquelles la Chorale a participé avec enthousiasme et entrain. Les projets de participation aux manifestations pour l'année en cours sont à la hauteur de ses ambitions et seront de même nature que l'an passé. La Chorale envisage de participer à la Fête du Printemps le 19 mars, à la Fête des Asperges le 14 mai, à la Fête Nationale du 14 juillet et plus tard dans l'année aux festivités du Village de Noël. La Chorale tient également à remercier tout particulièrement les membres bienfaiteurs qui la soutiennent. En guise de témoignage de reconnaissance à nos généreux donateurs, nous leur adressons un petit texte sous la forme d'une poésie qui leur est spécialement dédiée.

Musicalement vôtres...

Musicalement vôtres, les choristes vous disent Merci. Les sensations musicales sont un transport du cœur. Voyageant telles des lueurs d'arc-en-ciel vers l'infini, Et avec joie magnifiant nos chansons en vrai bonheur.

Soyez comblés vous les musiciens et vous les choristes, La musique est le langage universel d'amour et de paix. Votre seconde langue qui sublime vos cœurs d'artistes Vibre à l'unisson d'une entente vouée au monde entier.

Que par la volonté de notre Sainte musicienne, Cécile, La musique continue d'adoucir les mœurs parmi nous. Vous qui soutenez la Chorale en faisant un don gracile Vous enchantez nos cœurs pour un monde plus doux...

Jean-Pierre Sutter



Association des Arboriculteurs

La fruitière du Ried

Prendre soin de son potager et de son verger autrement et naturellement

Après un été sans pluie, malgré des arrosages réguliers pour les petits arbres, la récolte de pommes n'a pas été à la hauteur de nos espérances ; beaucoup de fruits sont tombés des arbres avant maturité, d'autres ont pourri très rapidement dans les cageots. Nous réfléchissons à l'amélioration de cet état de choses...

C'est dans ce but que nous vous proposons une matinée d'initiation aux traitements alternatifs, présentée par M. Naas, Président des arboriculteurs de Villé et M. Kunstler représentant de la commission environnement de la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin.

Pourquoi utiliser des extraits de plantes ?

La tendance au verger et au jardin est de ne plus utiliser de produits chimiques, qui détruisent certes provisoirement les ravageurs, mais aussi tout ce qui vit autour. Moins de chimie, c'est bien sûr un progrès.

Il reste que faute d'équilibre parfait dans notre coin de nature, il faut parfois intervenir face à des attaques excessives d'insectes ou de maladies. Il est important de conserver un écosystème dans nos potagers et vergers, donc de contrôler les parasites, pas de les supprimer. C'est pareil pour les maladies : il s'agit de stimuler la croissance des plantes, et d'améliorer leur système immunitaire. Tout est question d'équilibre.

Si vous voulez tout savoir sur les purins d'ortie, de consoude, les décoctions de prêle ou de tanaïsie, nous vous attendons, membre ou non de l'association

**Le 16 avril 2023 à 9h au verger école
de Gerstheim, rue du Ried
Entrée gratuite**





La Concorde

Concert à Sundhouse

En ce début d'année La Concorde sous la direction de Mathieu Offner s'est retrouvée dans le village de Sundhouse, en assurant la seconde partie de l'Harmonie de Sundhouse, avec un programme de musique très varié, entre Bloosmusik et variété internationale.



Présentation de l'orchestre HAPPRANKA

L'ensemble musical composé aujourd'hui de douze jeunes musiciens a été formé en 2009 à Hunsbach sous l'impulsion de quelques amis désireux de faire partager leur passion commune pour la Bloosmusik. Les « Happer », signifiant « musiciens » à Hunsbach, sous la direction de Jérémie Rupp, expriment un style böhmisch / mährisch enjoué et dynamique qui a déjà su conquérir un large public. Le nom « Happaranka » est donc un subtil mélange d'alsacien et de tchèque puisque le suffixe « anka » est repris par de nombreux orchestres réputés comme Moravanka, Tschecharanka ou encore Tufaranka particulièrement estimés du groupe. C'est au travers de concerts, fêtes de village ou animations folkloriques que vous pourrez apprécier le répertoire musical de la formation.

Concert Happaranka

La Société de Musique Concorde de Gerstheim vous invite à une après-midi musicale et festive le **dimanche 2 avril 2023** dans la salle des Fêtes avec la Musique Concorde de Gerstheim en 1^{ère} partie puis en seconde HAPPARANKA orchestre Blossmusik d'Alsace du Nord à Hunsbach. Début du Concert à 15h ouverture de la salle à 14h.

Entrée 12 euros. Pas de réservation.

Petite restauration.

Renseignements 06 06 66 53 56.



Le Coin des Aviculteurs

Diverses activités 2022

L'exposition locale, qui s'est déroulée les 19 et 20 novembre, était une réussite surtout au niveau des visiteurs. Les exposants étaient plus mitigés à cause, en grande partie, par l'interdiction de présenter des volailles due à la grippe aviaire.

Néanmoins, lapins, pigeons et cobayes étaient présents.

Un grand merci à tous, sans oublier nos amis Allemands de Bühl.

Une journée a été dédiée aux classes de maternelle et primaire.

Elle a été fort appréciée par les élèves et leurs accompagnants.

Une semaine auparavant la société a participé à la Kilbe, organisée par le Comité des Fêtes, avec la confection d'un char qui avait pour thème "Sauvons la poule" qui était également, de l'avis de tous, une belle réussite.

Les divers costumes étaient fournis par nos amis d'Artolsheim.

Nous étions présents lors du village de Noël avec le montage de la crèche et l'arrivée de St-Nicolas en calèche au grand plaisir des enfants.

5 mars 2023 l'association donne rendez-vous aux différents éleveurs de la région lors d'une journée technique qui se déroulera à la salle des Fêtes.





Apeg

Concours de Noël :

L'APEG a participé au concours de Noël organisé par le comité des fêtes, les enfants de l'école maternelle et la classe Ulis avaient fait pour cette occasion de très beaux bonhommes en bois qui ont été installés dans l'herbe de l'école maternelle le temps du concours. Un grand bravo à eux !



Village de Noël :

Vous avez été nombreux cette année encore à venir déguster nos huîtres et nos vins au village de Noël et nous vous en remercions.



Bistro éphémère :

Nous avons participé à notre premier bistro éphémère le 13 février avec notre soirée « A la bonne franquette, c'est chouette ! ». Grâce à vous cette soirée a été un vrai succès ! Vous avez été nombreux à venir nous rendre visite au moment du goûter pour déguster nos crêpes et nos beignets ainsi que nos assiettes de charcuterie et de fromage au moment de l'apéro et du repas et les enfants se sont bien amusés à la mini-disco.

L'APEG a été ravie de passer cette soirée avec vous !



Bourse le 16 avril 2023 :

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 16 avril 2023 à la salle des fêtes de Gersthaim pour notre 17^{ème} bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture.

Voilà une belle occasion de faire le tri dans les armoires de vos petits et d'offrir la chance à leurs vêtements et jouets de vivre une seconde vie ! C'est bon pour le porte feuille et pour la planète.

Le bulletin d'inscription pour les exposants sera diffusé prochainement, surveillez les carnets de liaison et les blogs des écoles et suivez notre page Facebook (apeg gersthaim). Ouvert uniquement aux particuliers.

Visiteurs, venez soutenir nos exposants et dénicher la future garde-robe de vos enfants, des articles pour votre bébé ou encore des jeux ou jouets pour éveiller leur curiosité.

Une buvette et une petite restauration seront proposées sur place. Profitez-en pour prendre l'apéro avec vos amis, une knack et ça repart !

Cet évènement est notre action la plus importante pour générer des bénéfices qui iront financer les sorties, les achats ou les spectacles de vos petites têtes blondes.

Nous espérons vous y retrouver nombreux et vous remercions d'en parler autour de vous !

Nos prochains rendez-vous :

La fête de fin d'année de l'école primaire (école élémentaire et maternelle) le 30 juin 2023.

Rejoignez-nous, devenez membres pour soutenir nos écoles !

Page Facebook : APEG Gersthaim





Les amis de l'Orgue Kern Projet Vox Humana

« Le plus bel instrument, le plus vieux, le plus vrai, la seule origine à laquelle notre musique doit son existence, c'est la voix humaine »

Richard Wagner
Artiste, Compositeur (1813 – 1883)

La voix humaine, ou Vox Humana, est l'ensemble des sons produits par le frottement de l'air des poumons sur les replis du larynx de l'être humain. Elle inclut la parole, le chuchotement, le cri, le rire et le chant.

Imaginez que l'orgue emprunte la même technique pour produire des sons au travers du vent soufflé dans ses tuyaux et qu'il vous procure autant d'émotions !

Le projet qui a été acté en Conseil d'Administration de l'association des Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim, le 31 janvier 2023, consiste à élargir la palette sonore de l'instrument dont la composition actuelle des jeux reprend celle de l'ancien orgue Verschneider disparu sous les flammes à la suite de l'incendie de l'église Saint-Denis en 2011. Il vise à implanter dans le grand buffet de l'Orgue Kern un jeu de Voix Humaine composé de 56 tuyaux, qui parlera sur toute l'étendue des claviers, sa sonorité sera très caractéristique : son timbre doux et corsé. Ce nouveau jeu offrira des possibilités musicales élargies, aussi bien en répertoire classique que romantique/symphonique.

Le projet ainsi engagé par l'association entre pleinement dans son objet social, visant à promouvoir le rayonnement de l'Orgue Kern, à soutenir son amélioration, sa conservation, dans une démarche

de sauvegarde du patrimoine de la commune de Gerstheim. L'association viendra à soutenir financièrement ce projet pour partie, mais il ne sera réalisable qu'au travers de la mobilisation de ses bénévoles, membres, dans la quête de donateurs, mécènes et de subventions publiques. Le budget prévisionnel avoisinera 20.000 €.

Si vous êtes d'ores et déjà intéressés à y participer, sachez que vos dons seront déductibles fiscalement (66% pour un particulier, 60% pour une entreprise). Notre ambition est de pouvoir faire entendre ce nouveau jeu le samedi 22 juin 2024, lors d'un récital marquant les 10 ans du concert inaugural de l'Orgue Kern de Gerstheim. Nous avons donc besoin du soutien et de la mobilisation de tous !

Les modalités de parrainage de ce projet d'investissement seront prochainement disponibles sur le site de l'association : <http://www.orgue-kern-gerstheim.alsace>

Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse de l'association 10, rue des Anémones 67150 Gerstheim ou par courriel à l'adresse suivante : amokernger@gmail.com.

Le prochain concert programmé par l'association des Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim se tiendra au début du printemps, en l'église Saint-Denis de Gerstheim.

• Dimanche 26 mars à 17 h

En présence de Damien Simon organiste titulaire des grands orgues de la cathédrale de Strasbourg et des orgues de l'église réformée Saint-Paul de Strasbourg, qui viendra à être accompagné ce jour-là de la Soprano Nathalie Gauderoy, artiste lyrique de l'Opéra du Rhin.

Au plaisir de vous y retrouver.



L'amicale des donneurs de sang de Gerstheim

L'amicale des donneurs de sang de Gerstheim recherche membres bénévoles actifs

- Président
- Trésorier
- Secrétaire

Afin d'assurer les collectes de sang sur Gerstheim.

Pour toute personne intéressée veuillez vous adresser à M.Olland Emmanuel au 07 68 53 77 49.



Bell Alsace

Ouverture du Restaurant Bell Alsace Samedi 4 mars au soir

Venez découvrir dans une ambiance familiale, votre nouveau restaurant situé au 10 rue du Ried à Gerstheim. (anciennement chez Frantz)

Nous vous accueillerons à partir du samedi 4 mars au soir. Vous pourrez y déguster quelques plats de spécialités françaises et alsaciennes.

Le restaurant sera ouvert **du lundi au vendredi midi ainsi que le jeudi, le vendredi et le samedi soir.** La carte sera complétée par des menus du jour et des suggestions.

Nos plats sont faits maison et nous travaillons principalement avec des produits frais et de saison. Afin de suivre l'actualité du restaurant, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook et Instagram.

*Nous vous attendons avec impatience,
Réservations au 03 67 99 77 10*

Hopla à bientôt



31 mars 2023

Société de musique de Meissenheim
Concert dans l'église protestante de Meissenheim

1^{er} mai 2023

Sapeurs-pompiers
Section de Meissenheim
Journée grillade/barbecue
Nouvelle caserne
Lahrerstrasse Meissenheim

18 mai 2023 - Jeudi de l'ascension

Société de musique de Meissenheim
Journée grillade/ barbecue
À la Schollenhütte près de la gravière de Meissenheim.

7 avril 2023 - Vendredi Saint

Société de pêche de Meissenheim
Friture à l'étang de pêche
Oberdorfstrasse - Meissenheim

10 avril 2023 - Lundi de Pâques

Société équestre de Meissenheim
Tournoi d'équitation
Centre équestre de Meissenheim



*Nos amis
Allemands*

10 juin 2023

Communautés de paroisses et associations locales
Nuit musicale agrémentée de saveurs et de délices culinaires.
Eglise protestante de Meissenheim.

18 et 19 juin 2023

Société de musique de Meissenheim
Fête de la musique
Gymnase de Meissenheim

30 juin au 2 juillet 2023

Club de Handball de Meissenheim
Grand tournoi d'été sur gazon
Complexe sportif de Meissenheim

Les horaires des différentes manifestations n'ont pour l'heure pas été communiqués par les associations. Nous invitons les intéressés à consulter le calendrier des événements sur le site internet de la commune.

Fête du Printemps

19 mars 2023

de 10h à 17h

Espace Multisport, rue de Daubensand
67150 GERSTHEIM

Organisée par
Gerstheim
Comité des Fêtes

Gerstheim
Mairie du Village

+ INFOS sur www.gerstheim.fr
Buvettes et restauration assurées par les associations du village



Marche solidaire

Au profit de l'association AVC 67

- i** Parcours de 5km ou 8km
Départ à partir de 9h
jusqu'à 15h30
- e** Inscription de 8€ à régler sur place

Les frais d'inscription donnent droit à :

- La participation à la tombola et à un cadeau
- Des informations sur l'association France AVC 67
- Un dépistage et des informations sur le diabète

La marche se déroulera quel que soit le temps, aucun remboursement ne pourra être envisagé, sauf en cas d'annulation par l'organisateur.



Marché de Pâques

Artisanat, décorations de pâques, cadeaux etc.

- i** Dossier d'inscription disponible sur www.gerstheim.fr ou sur demande:
comité.des.fêtes.de.gerstheim@gmail.com

- e** Pour les exposants le tarif est de 20€ l'emplacement



Exposition photos

par les déclencheurs

Conférence Avc

Professeur Valérie Wolff
Chef de service de l'Unité Neurovasculaire
de l'Hôpital de Hautepierre

21 mars 2023
20h, Espace Loux



Animations et Bricolages

Pour les enfants

- i** Jeux, structure gonflable
 - e** Gratuits
- À partir de 10h

Tombola

À gagner un panier garni !

- i** Les bénéficiaires iront au profit de France AVC 67
- e** 2€



Chasse aux oeufs

- i** À partir de 11h jusqu'à 17h
Limite d'âge : 12 ans
- e** Participation de 3€

Stand de sensibilisation à l'environnement

- i** Sensibilisation aux gestes du tri, comment réussir son compost, protéger les oiseaux de nos jardins.

INFORMATIONS

Restauration et buvettes assurées par les associations du village.

STATIONNEMENT GRATUIT

- Parking de l'École, rue des Cigognes
- Parking Bois Fleuri, rue des Cigognes